



Consortium GIRESECALM

Evaluation finale du projet

RAPPORT FINAL

Evaluation réalisée par



Jun 2023

Contents

RÉSUMÉ EXÉCUTIF	iv
LISTE DES TABLEAUX	viii
LISTE DES SIGLES	ix
LISTE DES ANNEXES.....	x
1.0. INTRODUCTION ET CONTEXTE	11
1.1. Cadre général de l'évaluation	11
1.2. Objectifs de l'évaluation	12
2.0. MÉTHODOLOGIE.....	14
2.1. Cadrage de l'évaluation	14
2.2. Choix des acteurs à rencontrer	14
2.3. Outils de collecte des données	14
2.4. Echantillonnage des zones et localités à visiter	14
2.5. Première restitution.....	15
3.0. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET	16
3.1. Situation physique et climatique	16
3.2. Situation démographique	17
3.3. État des infrastructures et des services sociaux de base	17
3.4. L'agriculture, la principale source de revenu des ménages	18
3.4.1. Les Zones agro-écologiques	18
1. Zones de montagnes semi-humides de Haut Moustiques, Foison et Raymond	18
2. Zones de montagnes sèches de Passe Catabois	18
3. La plaine alluviale irriguée de Moustiques.....	18
4. Les plaines côtières sèches.....	19
3.4.2. Principaux systèmes de cultures retrouvés.....	19
1. Sur le versant des Moustiques.....	19
2. Sur les versants Dinise et Catinette	19
4.0. BRÈVE PRÉSENTATION DU PROJET	21
4.1. Rappel des objectifs et résultats attendus du projet.....	21
4.2. Bref rappel sur les membres du Consortium et des domaines d'intervention	21
4.3. Organisation globale et stratégies mises place.....	22
4.4. Ressources mobilisées pour la réalisation du projet (ressources humaines et financières)	22

5.0. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ATTEINTS PAR LE PROJET	23
5.1. Résultats en matière de gouvernance	23
5.1.1. Renforcement des capacités de gouvernance des services déconcentrés et des autorités locales	23
5.1.2. Renforcement des capacités de gouvernance des services déconcentrés et des autorités locales	23
1. Appui à l’Observatoire SAN du département.....	23
2. Appui aux ateliers stratégiques et organisation de tables de concertation communale et intercommunale	24
3. Contribution au renforcement de DDMAST pour garantir la prise en charge du dispositif de protection	24
4. Appui à la mise en place des structures de concertation et de gestion des trois Bassins versants.....	24
5. Appui des communes à la planification territoriale du développement	25
5.1.3. Appui à la collecte des données agro-climatiques	25
5.1.4. La recherche-action est mise en œuvre.....	26
5.2. Résultats en matière d’aménagement de bassins-versants et de production agricole.....	26
5.2.1. Aménagement de bassins-versants	26
1. Les travaux d’aménagement.....	27
2. Les activités de reboisement	27
5.2.2. Réalisation d’ouvrages hydro-agricoles.....	28
1. Ouvrages construits sur la Plaine des Moustiques.....	28
2. Ouvrages construits sur la Plaine de Cabaret.....	28
3. Ouvrages construits sur Catinette (zone Lacoma)	29
4. Aménagement des puits	29
5. Aménagement des lacs	29
6. Réhabilitation/Fouille de Drains.....	30
7. Désenclavement des zones de production.....	30
8. Infrastructures eau potable et sensibilisation urgence COVID-19	30
5.2.3. Ingénierie sociale de l’eau et élaboration des plans stratégiques des BV	30
5.2.4. Financement en cascade pour CBVM	31
5.2.5. Production agricole et agro-transformation	31
1. Production de bananes	31
2. Cultures maraichères	32

3.	Cultures résilientes.....	32
4.	Agro-transformation et stockage	33
5.	Appui au stockage	34
6.	Approvisionnement en intrants.....	34
5.2.6.	Production animale	35
1.	Composition du paquet.....	35
2.	Déroulement et résultats de l'opération.....	35
5.3.	Résultats en matière de protection sociale.....	37
5.3.1.	Éléments de la stratégie d'opération d'ACF	37
5.3.2.	Activités réalisées en matière de protection sociale	37
1.	La distribution de coupons alimentaires	38
2.	Mise en place d'associations-villageoises d'épargne et de crédit (AVEC).....	38
5.3.3.	Les résultats atteints en matière de filet social	39
6.0.	APPRÉCIATION DES RÉSULTATS	48
6.1.	Pertinence.....	48
6.1.1.	Par rapport à la politique sectorielle nationale et régionale.....	48
6.1.2.	Par rapport au contexte social et économique de la zone	49
6.2.	Cohérence et complémentarité.....	50
6.3.	Efficiences.....	51
6.4.	Efficacité	54
6.5.	Intégration de genre.....	56
6.6.	Participation des bénéficiaires.....	57
6.7.	Durabilité	57
6.8.	Leçons apprises.....	58
7.0.	CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS.....	60
	ANNEXES	62
	Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation	63
	Annexe 2 : Méthodologie détaillée.....	69
	Annexe 3 : Recommandations spécifiques pour le volet protection sociale.....	74

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

1. Le Consortium pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau pour la Sécurité alimentaire et Nutritionnelle et la Protection Sociale dans la zone Hydrographique Môle St-Nicolas Moustiques (GIRESECALM) constitué de Join For Water/Protos (ONG lead), Action Contre la Faim, HEIFER et ODRINO (ONG locale), a été mis en place pour la gestion d'un projet de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du financement du 11^{ème} FED en Haïti, le PMSAN.
2. Ce projet intervient dans le Bas Nord-Ouest qui se retrouve dans les 5 zones cataloguées au niveau 4 de l'IPC dans le dernier rapport de la CNSA. L'accès à l'alimentation y est limité par des moyens d'existence extrêmement faibles et la forte dépendance du marché pour l'alimentation de base provenant pour plus de 72% d'autres départements du pays. Cette région connaît des périodes de sécheresse récurrentes qui exposent la population à des crises alimentaires cycliques.
3. Le département du Nord-Ouest est le 2^{ème} territoire dont la prévalence de l'insécurité alimentaire (57.7%) dépasse de loin la moyenne nationale (45.2%). En particulier, les mauvaises pratiques d'exploitation des terres et des ressources hydriques favorisent l'érosion des sols en amont des bassins versants et causent, en périodes pluvieuses, des dommages irréparables aux infrastructures socioéconomiques situées en aval.
4. Le projet du consortium GIRESECALM vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 88.688 personnes dans les bassins versants de Dinise, Moustiques et dans le sous bassin versant de Ravine Diable, dans la zone hydrographique Môle St. Nicolas/Moustiques. La mise en œuvre de ce projet a démarré en janvier 2019. Au cours des 51 mois d'exécution, le projet a réalisé un ensemble d'activités dans les composantes « de gouvernance, de protection de bassins-versants, de réhabilitation d'infrastructures d'irrigation, de renforcement de la production agricole, de protection et de promotion sociales ». Mais, la mise en œuvre du projet a été fortement entravée par la situation socio-politique du pays et par les conséquences de la pandémie de la Covid-19.
5. Six (6) mois avant la fin contractuelle du projet, il s'avérait opportun de réaliser une évaluation en vue d'apprécier les résultats atteints et les progrès réalisés. Cet exercice doit permettre de voir dans quelle mesure l'appui apporté par le projet a atteint ou non ses objectifs et dans quelle mesure il reste pertinent de mobiliser des ressources pour la mise en œuvre d'une éventuelle seconde phase. Ce même exercice doit produire une feuille de route pouvant orienter le Consortium dans sa stratégie de sortie.
6. Cette évaluation finale vise à apprécier les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. Elle fait suite à une évaluation à mi-parcours réalisée en entre mai et juillet j2022 qui a proposé une stratégie de sortie pour la phase terminale du projet. Elle a été conduite par une équipe d'experts de la firme PROGEST S.A. qui ont procédé en mars 2023 à une révision des réalisations pour faire le bilan de la Stratégie de sortie. L'évaluation a été réalisée avec une

méthode participative incluant des rencontres avec le Consortium, des séances de travail avec chaque opérateur en particulier, des rencontres avec les Bureaux Agricoles Communaux et les Directions départementales concernés. Sur le terrain le travail a consisté en des visites d'observation et d'évaluation de tous les types d'infrastructures et équipements touchés (bassins-versants, pépinières, prises et canaux d'irrigation, drains, puits, lacs, retenues collinaires, centres d'agrotransformation).

7. Onze (11) localités/zones ont été sélectionnées dans le territoire des 2 bassins-versants et du sous bassin versant ciblés par le projet. Cet « échantillon » a permis de couvrir toute la diversité des zones touchées (bassins-versants, périmètres irrigués, lacs, zones sèches et de toucher les actions de tous les opérateurs (protection de bassins-versants, agriculture, élevage, filet social), avec au moins deux opérateurs présents sur chaque localité. Environ une journée complète de travail a été consacrée à chaque localité, incluant des visites de terrain, des enquêtes individuelles des bénéficiaires selon les domaines concernés, de focus groupes thématiques ou pluri-thématiques et des rencontres de certains comités (comités de bassins-versants, comité d'irrigation, comités de Tipa Tipa).
8. L'évaluation a démontré une bonne pertinence des axes d'actions retenues par le projet par rapport aux politiques sectorielles nationales et régionales et par rapport au contexte social et économique du territoire couvert par le projet. Les actions du projet ont aussi montré une bonne cohérence et complémentarité avec des initiatives de projets précédents dont les résultats méritaient une certaine consolidation. La complémentarité peut aussi être observée avec des actions d'autres projets intervenant dans les mêmes zones au même moment. Enfin la complémentarité est bien présente, dans les intentions, entre les actions des différents opérateurs du Consortium, dont la synergie est nécessaire à l'application et à la réussite de l'approche intersectorielle de la sécurité alimentaire et nutritionnelle (SAN).
9. Au 31 mars 2023, le projet était accusé un taux d'absorption de son budget de 84% (non inclus les données financières d'ACF. C'est un projet globalement efficient malgré les retards d'exécution entre 2019 et 2021 qui ont été rattrapés en 2022 avec un avenant prolongeant la durée d'exécution.
10. Sur le plan de l'efficacité, on peut cependant déjà noter quelques tendances des effets attendus. En matière de gouvernance, l'observatoire de la SAN et la collecte des données agro-climatiques ont permis de collecter des informations pour la publication de bulletins sur une base régulière. Diffusés et valorisés à bon escient, ces bulletins constitueront une base incontournable de sensibilisation, d'anticipation des crises alimentaires et de prises de décisions stratégiques sur la SAN. Pour ce qui a trait aux aménagements de bassins-versants et de gestion des ressources en eau, il est intéressant de noter la qualité des travaux réalisés, qui permet déjà d'anticiper une réduction des risques d'érosion. D'un autre côté, le plus grand rôle attribué aux femmes dans les pépinières et la production de plantules peut être vu comme un signal dans le sens d'un renforcement de leur présence dans la préservation et la reconstitution du couvert arboricole dans l'aire du projet.

11. Toujours sur le plan de l'efficacité, l'effet de l'itinéraire technique proposé pour la production de bananes (densité de plantation) s'est traduit par de meilleures récoltes. Les autres actions en matière de production agricole, comme les cultures maraichères, n'ont pas encore été concluantes. C'est le cas aussi, malheureusement, pour les distributions de caprins dont les résultats restent encore très limités avec le taux élevé de mortalité qui a frappé les animaux distribués. Enfin, pour la protection sociale, on peut noter avec satisfaction l'effet d'entraînement des Tipa Tipa sur l'épargne et le financement des AGR qui devraient permettre aux ménages d'améliorer leur situation alimentaire et nutritionnelle.
12. En matière d'équité de genre, le projet a été conçu avec un ensemble d'éléments permettant l'intégration de genre dans la mise en œuvre des activités, même si ces éléments n'étaient pas nombreux et systématiques. Durant la mise en œuvre du projet, des efforts ont été déployés pour intégrer des femmes dans le nombre de bénéficiaires touchés dans certaines activités traditionnellement réservées aux hommes, former les groupes de pépiniéristes avec 80% de femmes, intégrer des femmes dans les comités de gestion (au moins 2 femmes dans chacun des comités), réaliser le diagnostic de la situation de genre et l'inclusion dans les travaux sur les bassins versants, proposer quelques recommandations issues du diagnostic pour une meilleure intégration de l'équité genre dans les activités restantes du projet. Globalement, les bénéficiaires du projet sont des femmes à 54%.
13. Sur le plan de la participation, le projet a utilisé des mécanismes de consultation pour assurer la participation des bénéficiaires : les sessions de Recherche-Action, des réunions ponctuelles avec les structures communautaires, la participation du Comité de BV de Moustiques dans certaines réunions de planification. Cependant, ces mécanismes n'ont pas été systématiques et se sont révélés insuffisants pour capter toutes les opinions et les insatisfactions des bénéficiaires sur les activités clé du projet.
14. Sur le plan de la durabilité, les résultats visibles des effets des travaux d'aménagement des terres et de correction de ravines constituent certes une motivation pour les communautés. La mise en valeur de ces espaces aménagés et protégés devrait stimuler les comités pour la mobilisation de la population dans l'entretien des ouvrages. Le partenariat avec les BACs est un support important pour la pérennité de certaines actions. La durabilité des actions en élevage dépendra des pharmacies vétérinaires avec les Group Sante Bèt (GSB). La pérennisation du dispositif de collecte des données agro-écologiques sera tributaire des conditions favorables de son transfert aux structures déconcentrées pertinentes. . Le problème des actions en matière de protection sociale tient à leur inscription dans le court terme, comme les distributions de supports alimentaires. La graduation a été abandonnée. Heureusement, il y a l'expérience des Tipa Tipa qui créent un très grand intérêt pour la mobilisation de l'épargne. Le maintien et le renforcement de cet élan vont dynamiser le potentiel financier local et étendre l'accès au crédit pour le développement d'AGR qui vont assurer une plus grande couverture des besoins alimentaires par les populations locales.
15. L'évaluation a permis d'identifier et de répertorier un certain nombre de leçons. Nous retenons ici les principales: 1) Un bon ciblage des bénéficiaires au démarrage est essentiel pour la réussite des projets. 2) L'intérêt de la Recherche-Action pour chercher, localement et dans la pratique, des

réponses aux problèmes et aux défis qui peuvent advenir en cours d'opération de projets ; 3) la nécessité d'une consultation en permanence des leaders locaux pour avoir leur avis sur les stratégies spécifiques de réalisation des activités; 4) l'identification dans l'arbre à problèmes de la rareté de l'eau comme l'une des causes principales de la non-disponibilité alimentaire dans la zone d'intervention est une approche payante ; 5) L'accompagnement ou la création des comités de gestion est un processus long qui dépasse le « calendrier projet ».mais qui reste nécessaire pour la durabilité des actions entreprises sur les bassins-versants. 6) La production des plantules par des groupes de femmes et de jeunes montre bien qu'il y a toujours une stratégie pour permettre aux fournisseurs locaux de participer aux appels d'offres prévus dans le projet ; 7) L'idée de réfléchir sur une stratégie de sortie a été un excellent choix. Cela a donné l'opportunité d'identifier à temps les acquis potentiels du projet, les acteurs-clé à responsabiliser et les stratégies de consolidation des acquis 8) L'engouement suscité par les « Tipa Tipa», et leur implication immédiate dans le financement des activités économiques de leurs membres montrent qu'il y a des pistes pour une amélioration progressive des conditions des ménages vulnérables

16. Malgré un contexte défavorable, il faut reconnaître que le projet a conduit un nombre appréciable d'activités dans des domaines variés couvrant la gouvernance et au moins deux (2) des trois (3) axes du lot 2 du PMSAN. Il reste encore des corrections et de la consolidation à faire au niveau de la gouvernance, des aménagements de bassins-versants, des infrastructures hydro-agricoles, de l'accompagnement des structures locales de gestion.
17. La construction de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est un travail de longue haleine, sur le long terme. Ce travail va reposer principalement sur les structures permanentes de l'État (DDA, BAC, DD-MAST, DDSNO), à qui il incombera d'accompagner les structures locales de gestion (bassins-versants, lacs, périmètres irrigués, groupes d'épargne et de crédit), en attendant que des appuis complémentaires viennent pour consolider les acquis de ce projet.

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Distribution des zones et de prestataires pour la collecte des données

Tableau 2 : Situation des unités de transformation de la zone du projet

Tableau 3 : Travaux prévus sur les unités de transformation

Tableau 4 : Évolution des dépenses du projet de 2019 à 2021

Tableau 5 : État des dépenses par rubrique

LISTE DES GRAPHES

Graphe 1 : Pluviométrie de Jean Rabel et de Port de Paix mesurée sur 100 ans

Graphe 2 : Évolution de la population de 1982 à 2015 dans les 3 communes

Graphe 3 : Évolution de 2019 à 2021 des dépenses pour les principales rubriques

LISTE DES SIGLES

- ACF : Action Contre la Faim
- ADRANO : Association Développement et Renforcement Agro-écologique du Nord-Ouest
- AMURT : Ananda Marga Relief Team
- ATC : Association Travailleurs de Cabaret
- AVEC : Association Villageoise d'Épargne et de Crédit
- BAC : Bureau Agricole Communal
- BMZ : Bundesministerium für wirtschaftliche Zusammenarbeit
(*Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement d'Allemagne*)
- BV : Bassin-Versant
- CNSA : Conseil National de Sécurité Alimentaire
- DDA-NO: Direction Départementale d'Agriculture – Nord-Ouest
- DD-MAST: Direction Départementale – Ministère des Affaires Sociales et du Travail
- DD-MPCE : Direction Départementale – Ministère de la Planification et de la Coopération Externe
- DINEPA: Direction Nationale de l'Eau Potable et d'Assainissement
- FED : Fonds Economique de Développement
- GGC : Groupement Gestion de Caporal
- GIRESECALM : Gestion Intégrée des Ressources en Eau et la Sécurité alimentaire
- GSB (Gwoup Sante Bèt)
- HIMO : Haute Intensité de Main d'œuvre
- HM: Hydro-météorologique
- IPC (Integrated Food Security Phase Classification)
- JCA : Jeunes Coméens en Action
- JFW: Join For Water
- MARNDR : Ministère d'Agriculture, des Ressources Naturelles et du Développement Rural
- MDE : Ministère de l'Environnement
- ODRINO : Organisation de Développement Rural Intégré du Nord-Ouest
- POG : Pass On the Gift (Pase Kado)
- SAN: Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
- SIMAST : Système d'Information du Ministère des Affaires Sociales et du Travail
- SMART : Specific, Measurable, Acceptable, Relevant, Time-bound (*Spécifique, Mesurable, Acceptable, Réaliste, Temporellement défini*)
- PAISANO : Projet d'Atténuation de l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle (des familles en IPC 3 et 4) du bas Nord-Ouest
- PNCS : Programme Nationale de Cantine Scolaire
- PROCSIMAST :
- REMONO : Réseau des Moulins du Nord-Ouest

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation

Annexe 2 : Méthodologie détaillée.

Annexe 3 : Recommandations spécifiques pour le volet protection sociale

1.0. INTRODUCTION ET CONTEXTE

1.1. Cadre général de l'évaluation

Le Consortium pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et la Sécurité alimentaire (GIRESECALM) constitué de Join For Water (ONG lead), Action Contre la Faim, HEIFER et ODRINO (ONG locale) a été mis en place pour la gestion d'un projet de sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le cadre du financement du 11^{ème} FED en Haïti.

Ce projet intervient dans le Bas Nord-Ouest qui se re trouve dans les 5 zones cataloguées au niveau 4 de l'IPC dans le dernier rapport de la CNSA¹. L'accès à l'alimentation y est limité par des moyens d'existence extrêmement faibles et la forte dépendance du marché pour l'alimentation de base provenant d'autres départements. Cette région connaît des périodes de sécheresse récurrentes (1 année sur 3). Elle connaît également un faible niveau d'alphabétisation et de scolarisation. De plus, la dégradation des ressources naturelles, les conditions climatiques extrêmes (pluviométrie moyenne de 700 mm/an), l'insuffisance des infrastructures et la faible productivité agricole sur des sols détériorés dans un environnement qui est en voie de désertification, contribuent à l'accroissement du risque d'insécurité alimentaire dans ce département.

Le département du Nord-Ouest est la 2^{ème} région dont la prévalence de l'insécurité alimentaire (57.7%) dépasse de loin la moyenne nationale (45.2%). En particulier, les mauvaises pratiques d'exploitation des terres et ressources hydriques favorisent l'érosion des sols en amont des bassins versants et causent, en périodes pluvieuses, des dommages irréparables aux infrastructures socioéconomiques situées en aval. Le Nord-Ouest révèle en plus un déficit de gouvernance et l'absence de politiques multisectorielles bien définies. Au niveau départemental, des espaces sectoriels de concertation existent, mais l'implication des autorités locales et des associations de producteurs est faible. Il n'existe pas une dynamique locale/communale de gouvernance et de partage d'informations autour de la SAN qui alimente le niveau départemental, encore moins le niveau national.

Ainsi, pour contribuer à réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition en Haïti (objectif général) et développer des services de base à destination des plus vulnérables dans le Nord-Ouest (objectif spécifique), le projet du consortium GIRESECALM vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 88.688 personnes dans les bassins versants de Catinette, Dinise et Moustiques dans la zone hydrographique Môle St. Nicolas/Moustiques.

La mise en œuvre de ce projet a démarré en janvier 2019. Au cours des 51 mois d'exécution, le projet a réalisé un ensemble d'activités dans les composantes « de gouvernance, de protection de bassins-versants, de réhabilitation d'infrastructures d'irrigation, de renforcement de la production agricole et de protection sociale ». Mais, la mise en œuvre du projet a été fortement entravée par la situation socio-politique du pays et par les conséquences de la pandémie de la Covid-19. Cela a retardé la mise en œuvre de certaines activités, obligeant les gestionnaires du consortium à trouver des moyens pour s'adapter, en particulier pour les travaux de construction/réhabilitation, suite aux hausses importantes des prix des matériaux imputables en particulier aux coûts du carburant.

¹ CNSA : HAITI: Analyse IPC de l'Insécurité Alimentaire Aiguë Snapshot | Septembre 2021 - Juin 2022

En juin 2022, (six mois avant la fin contractuelle du projet), il s'avérait opportun de réaliser une évaluation « mi-parcours » en vue d'apprécier les résultats atteints et les progrès réalisés, et de proposer une stratégie de sortie en vue d'asseoir et de consolider les acquis du projet et assurer la durabilité des actions. La présente évaluation finale vise à faire un bilan global de la mise en œuvre du projet incluant la feuille de route pour la stratégie de sortie.

La Société PROGEST S.A. a été sélectionnée pour la réalisation de ce mandat d'évaluation. La Société a une bonne connaissance de la zone d'intervention concernée par le projet et de la problématique de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le département du Nord-Ouest. En effet, elle a déjà accompli différentes missions dans cette région sur le même thème, la dernière en date étant une étude sur les habitudes alimentaires du département pour un autre consortium intervenant aussi sur la problématique de la SAN².

1.2. Objectifs de l'évaluation

Cette évaluation vise à apprécier les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour :

- Montrer la contribution du projet dans la consolidation de la sécurité alimentaire et la cohésion sociale des acteurs de la zone d'intervention et du département.
- Formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles en vue de définir des interventions nécessaires comme stratégie de sortie et préparer les bases pour programmation d'une éventuelle 2^{ème} phase du projet.
- Préparer la feuille de route du consortium pour établir la stratégie de sortie qui servira à consolider les acquis du projet et assurer la durabilité des actions de la première phase.

De façon spécifique, cette évaluation devrait :

- montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que les approches utilisées étaient pertinentes pour la satisfaction des besoins identifiés ;
- examiner les progrès accomplis dans la réalisation des produits escomptés en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;
- analyser les facteurs qui ont affecté de façon positive ou négative l'atteinte des résultats ;
- apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, prise en charge des coûts récurrents, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc...).
- apprécier la stratégie de partenariat pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte ;
- mettre en exergue l'apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies des différentes ONG constituant le consortium ainsi que des directions départementales appuyées ;
- analyser la pertinence des indicateurs de suivi-évaluation et leur adaptation à la mesure des produits.
- examiner la contribution du projet dans la promotion de l'équité et de l'égalité de genre ;

² PROGEST S.A. : Étude des habitudes alimentaires du Nord-Ouest et du Haut-Artibonite, Projet AVSI-CESAL-Oxfam Inter mon-CARITAS, 2021

- faire ressortir les leçons apprises de la mise en œuvre du projet et proposer des recommandations pour la stratégie de sortie ;
- proposer des pistes en appui au consortium dans l'identification de nouvelles opportunités de programmation.

Le présent document représente le **rapport d'évaluation**, selon les dispositions des termes de référence. Il rassemble et analyse les résultats atteints par le projet.

2.0. MÉTHODOLOGIE

L'approche méthodologique³ qui a guidé PROGEST dans cette évaluation s'est basée sur des **principes de base** :

- Valorisation des connaissances accumulées par les acteurs
- Promotion de la participation active des acteurs et des femmes
- Confrontation d'idées et recherche d'harmonisation des idées et des points de vue entre les acteurs

2.1. Cadrage de l'évaluation

Le cadrage est la première étape dans la réalisation de l'évaluation. Une première rencontre d'information s'est tenue à cet effet avec le commanditaire de façon virtuelle. Au cours de cette rencontre, ont été validées la démarche d'ensemble de l'évaluation et la méthodologie prévue. Par la même occasion, ont été établies la liste des documents du projet nécessaires pour les besoins de l'évaluation et la confirmation de la liste des interlocuteurs à rencontrer au cours du processus d'évaluation.

Une deuxième rencontre en présentiel s'est tenue sur le terrain à Passe-Catabois au démarrage de l'évaluation. A cette rencontre, ont participé les partenaires du consortium, sans toutefois la présence d'ACF qui ne pouvait être représentée. Au cours de cette réunion, PROGEST a présenté la note de cadrage de l'évaluation. Le calendrier des visites de terrain et des rencontres a été également présenté ainsi que les besoins logistiques pour la mission de terrain.

2.2. Choix des acteurs à rencontrer

L'approche a aussi fait appel à un référentiel technique déployé selon une séquence méthodologique bien définie. Ceci a permis aux évaluateurs de bien choisir les acteurs à rencontrer (partenaires du Consortium, staff technique du projet, responsables des structures déconcentrées de l'État, autorités locales, les structures communautaires, bénéficiaires individuels des différents volets d'activités), les zones à visiter, les observations à faire lors des visites de terrain.

2.3. Outils de collecte des données

Les questions liées aux critères d'évaluation ont permis d'aborder adéquatement la conception des outils de collecte des données: guides d'observation sur les infrastructures, guides d'entretien pour chaque type d'interlocuteurs, canevas de discussion pour les rencontres groupées avec les différents types de bénéficiaires dans les zones touchées, des questionnaires d'enquêtes pour des bénéficiaires individuels.

2.4. Echantillonnage des zones et localités à visiter

Etant donné la grande diversité des domaines d'intervention du projet et la grande dispersion des localités et des zones touchées, l'équipe d'évaluation, tenant compte des difficultés d'accès et du temps limité imparti à ce travail, a convenu de concentrer la collecte des données de terrain dans les localités présentant une plus grande concentration de bénéficiaires et d'actions du projet. En ce sens, onze (11) localités ont été ainsi sélectionnées présentant l'avantage de :

³ La méthodologie complète de l'évaluation est mise en annexe du rapport

- Couvrir toute la diversité des zones touchées (bassins-versants, périmètres irrigués, lacs, zones sèches ;
- Couvrir les actions de tous les opérateurs (agriculture, élevage, filet social), avec au moins deux opérateurs présents.

Tableau 1 : Distribution des zones et de prestataires pour la collecte des données

	Zones / Localités	Bassins-versants	Prestataires	Activités couvertes
1	Bananier Colas	Moustiques	ACF-HEIFER	<ul style="list-style-type: none"> • Visite système d'irrigation et moulin • Focus group • Enquêtes individuelles HEIFER
2	Dispite	Catinette	ACF-ODRINO	<ul style="list-style-type: none"> • Visite Bassins-versants • Focus group • Enquêtes individuelles ACF-HEIFER
3	Martha	Moustiques	ACF-ODRINO-HEIFER	<ul style="list-style-type: none"> • Visite bassins-versants, ravines traitées, pépinières • Focus-group • Enquêtes individuelles ACF-ODRINO-HEIFER
4	Passé Catabois	Moustiques	ACF-HEIFER	<ul style="list-style-type: none"> • Visite système d'irrigation • Focus-group • Enquêtes individuelles ACF-HEIFER
5	Cabaret	Dinise	ACF-ODRINO-HEIFER	<ul style="list-style-type: none"> • Visite barrage, Lac Verger, moulins, boutiques • Focus-group • Enquêtes individuelles ACF-HEIFER
6	Fonds Lecture	Dinise	ACF	<ul style="list-style-type: none"> • Focus-group • Enquêtes individuelles ACF
7	Mare Grand Bois	Moustiques	ACF	<ul style="list-style-type: none"> • Focus-group • Enquêtes individuelles ACF
8	Calebassier	Moustiques	ACF-ODRINO	<ul style="list-style-type: none"> • Visite drain Altida, forage, périmètre irrigué • Focus-group • Enquêtes individuelles HEIFER
9	Raymond	Dinise	ACF-ODRINO-HEIFER	<ul style="list-style-type: none"> • Visite lac Laurent et lac Laloge, centres de transformation • Focus-group • Enquêtes individuelles HEIFER, ACF
10	Couteau	Moustiques	• ODRINO-HEIFER	<ul style="list-style-type: none"> • Visite des réalisations du projet • Réalisation de 2 focus-group avec 10 bénéficiaires chacun • Enquête individuelle avec 6 bénéficiaires
11	Foison	Moustiques	• ODRINO-HEIFER	<ul style="list-style-type: none"> • Visite bassins-versants, périmètre irrigué • Focus-group • Enquêtes individuelles HEIFER

2.5. Première restitution

A la fin de la mission de terrain, l'Equipe d'évaluation a procédé à la restitution des premières observations sur les résultats du projet aux partenaires du Consortium. Cette séance suivie de discussions a donné aux évaluateurs l'opportunité de valider les premiers constats et les hypothèses de réponses envisagées.

2.6. Rédaction du rapport

L'ensemble des éléments des étapes précédentes a servi à la préparation de ce rapport préliminaire et du rapport final qui suivra.

3.0. PRÉSENTATION DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROJET

Le projet GIRESECALM intervient dans 3 communes du département du Nord-Ouest : Port-de-Paix, Jean- Rabel et Bassin Bleu. Il touche une population de 98,369 habitants⁴ localisés dans 4 sections communales : les sections communales de Mahotièrè, et de Moustiques de la commune de Port de paix, la section de Lacoma localisée dans la commune de Jean Rabel et la section de Haut-Moustiques dans la commune de Bassin Bleu. Il cible prioritairement 19,281 ménages représentant 28.38% des ménages de ces trois communes et 13.25 % des ménages du département.

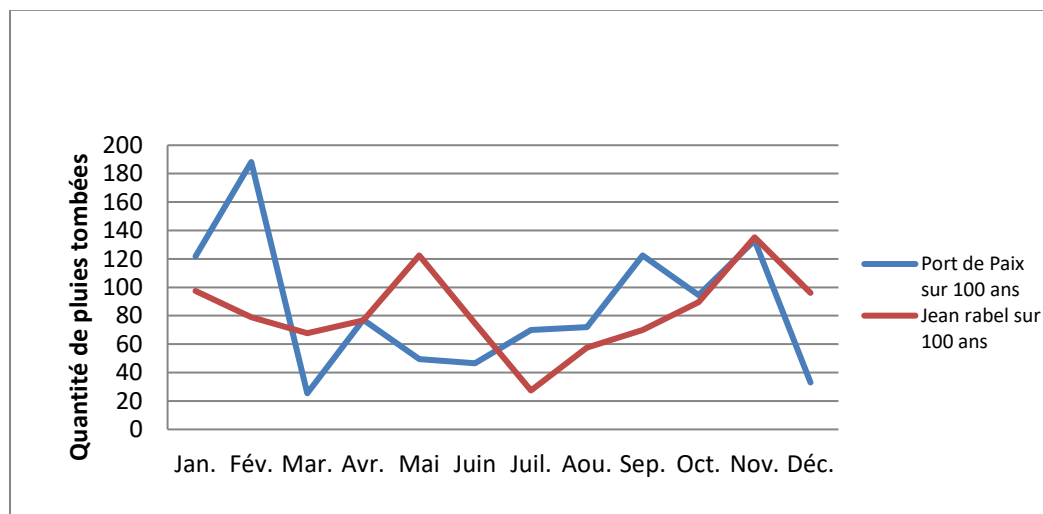
3.1.Situation physique et climatique

Les précipitations du département du Nord-Ouest varient considérablement de la région orientale à celle de l'extrémité Ouest de la presqu'île. Elles sont importantes surtout dans la région orientale, dominée par de hautes chaînes de montagne de plus de 1000 mètres d'altitude. A l'ouest de Port-de-Paix, l'île de la Tortue constitue un obstacle à la progression des vents alizés, entraînant ainsi une diminution progressive des précipitations moyennes annuelles de 1200 mm à 600 mm à l'extrémité ouest de la presqu'île.

La zone d'intervention est caractérisée par deux grandes saisons de pluies, la première commence ordinairement en avril et prend fin en juillet, la seconde débute en octobre pour se terminer en février. La saison de printemps est plus marquée dans la commune de Jean Rabel et celles d'automne et d'hiver plus importantes dans la commune de Port de Paix.

Le régime pluvial irrégulier expose les agriculteurs/trices à de fortes périodes de sécheresses de plus en plus fréquentes dans la région. La saison des pluies qui normalement débute en avril vient de démarrer cette année (2022) à la seconde moitié du mois de juin, soit plus de 2 mois plus tard.

Graphe1 : Pluviométrie de Jean Rabel et de Port de Paix mesurée sur 100 ans



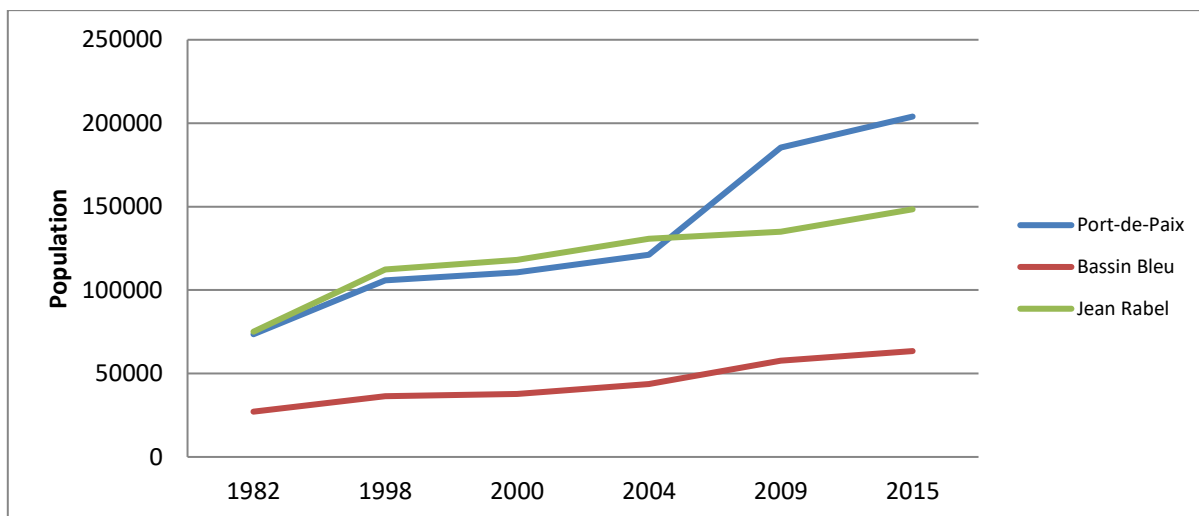
Source : UHN

⁴ IHSI, 2015

3.2. Situation démographique

La population des 3 communes de l'aire d'intervention du projet est en forte croissance, selon les données de l'IHSI de 1982 à 2015. Elle est plus concentrée dans les communes de Port-de-Paix et de Jean-Rabel. La Commune de Port-de-Paix accueille environ 50% de la population suivie de Jean-Rabel où résident 36.% de la population.

Graphe 2 : Évolution de la population de 1982 à 2015 dans les 3 communes



Source : IHSI

La population de Jean Rabel reste une population rurale à plus de 90% comparée à Port-de-Paix où près de 60% vivent en zone urbaine.

3.3. État des infrastructures et des services sociaux de base

Le département du Nord-Ouest compte environ 85 institutions sanitaires⁵ réparties dans les onze (11) communes : Un hôpital départemental, quatre (4) hôpitaux communautaire de référence (HCR), treize (13) centres de santé à lit et soixante-sept (67) Centres de Santé sans lit. Le service est partagé entre les institutions privées, mixtes et publiques.

L'ensemble des ménages interviewés ont accès à une infrastructure de santé dans leur zone de résidence. Il s'agit d'abord d'un dispensaire, d'un centre de santé ou d'un centre hospitalier. Pour certains ménages, il faut quand même plus d'une heure de temps pour atteindre un établissement de santé.

La DINEPA dispose d'un réseau d'eau potable dans les centres urbains. Ces réseaux sont malheureusement mal entretenus. En zones rurales, le plus souvent les populations doivent parcourir de longues distances quotidiennement pour chercher de l'eau pour leurs besoins domestiques. De rares sources sont aménagées. Sur la commune de Jean-Rabel, des captages permettent néanmoins d'alimenter des fontaines publiques placées aux centres de certaines localités. L'électricité est peu accessible à la population touchée par cette étude.

Les communes de Bassin Bleu et Port-de-Paix sont reliées par la route nationale No 5. Cette route est plus ou moins carrossable grâce aux travaux de réhabilitation en cours entrepris par le gouvernement. Les routes reliant la commune de Port-de-Paix aux communes du Bas Nord-Ouest

⁵ FONHSAD 2020

demeurent en revanche en piteux état. En général, les routes reliant les sections communales et les centres villes sont en très mauvais état, quand elles existent.

3.4. L'agriculture, la principale source de revenu des ménages

L'agriculture reste la principale activité économique assurant un revenu à la population. Pour y arriver, les agriculteurs/trices mettent en œuvre des systèmes de production variables selon les zones agro-écologiques, conduisant ainsi à une grande variété de produits agricoles.

3.4.1. Les Zones agro-écologiques

Les interventions du projet s'exécutent dans 4 zones agro-écologiques différentes : les montagnes semi-humides, les montagnes sèches, les plaines sèches et les plaines irriguées. Ces zones peuvent être décrites comme suit :

1. Zones de montagnes semi-humides de Haut Moustiques, Foison et Raymond

La zone agro-écologique de montagnes semi-humides, localisée à moins de 1000 m d'altitude, caractérisée par une pluviométrie autour de 1000 mm, est localisée dans les communes de Port de Paix et de Bassin Bleu, notamment au niveau de 3^{ème} section communale de Haut Moustiques (Bassin-Bleu), la zone tampon de Foison et de la 4^{ème} section (Port de Paix) incluant Mahotière et Raymond. Les sols de cet écosystème sont très friables et considérés pauvres en éléments nutritifs. Les cultures dominantes sont le maïs, la banane « kiyèz », la figue dénommée « figue Care », le pois de souche et le sorgho, cultivées sous un couvert boisé dominé par le manguier et le campêche.

2. Zones de montagnes sèches de Passe Catabois

Cette zone, marquée par une pluviométrie en-dessous de 1000 mm de pluie, est située dans la région Ouest de la commune de Port-de-Paix et couvre principalement la zone haute de Bas-Moustiques (Passe-Catabois, Beauchamp,...), formée de plateaux accidentés sur substrat marneux et de petites vallées colluviales. Parfois, le sol est rocailleux et de faible épaisseur. L'érosion progresse de plus en plus et conduit vers de sévères restrictions à l'agriculture. Les cultures dominantes sont le sorgho, le manioc et le pois-congo, (avec un peu de maïs).

3. La plaine alluviale irriguée de Moustiques

La plaine irriguée de Bas-Moustiques suit les méandres de la rivière Moustiques sur laquelle sont jetées une trentaine de prises divisée en 3 blocs. Les blocs se différencient par la disponibilité en eau et conséquemment le mode d'occupation des sols. Le bloc 1, bien arrosé, part de Foison jusqu'à Couteau, est dominé la culture de banane en association avec le manioc et le les cultures maraichères. On y retrouve des arbres fruitiers comme le manguier. Le bloc 2, où l'accès à l'eau devient difficile, part de Couteau pour arriver à Poste-Métier. Le bloc 3, s'étend au nord de la route (de Poste-Métier) pour arriver à la baie des Moustiques. L'accès à l'eau n'est possible qu'en période de crues. Les cultures sarclées, à cycle court comme le maïs et l'échalote, ont plus de chance de succès que la banane.

La structure de gestion du périmètre irrigué a du mal à fonctionner à cause de la rareté de l'eau dans la rivière, surtout au niveau du bloc 3 où l'irrigation n'est possible que par épandage des eaux de crue. Des agriculteurs/trices dans la zone 2 profitent beaucoup des crues pour capter l'eau disponible par les pompes individuelles placées le long de la rivière.

4. Les plaines côtières sèches

Localisée tout au long de la route reliant Port de Paix à Jean Rabel, les plaines côtières sèches se retrouvent à une altitude comprise entre 0 et 100 mètres. Elles comprennent la partie non irriguée de la Plaine de Bas-Moustiques (Mare Grand Bois), les plaines de Cabaret, de Lacoma et de Sauval. Le climat de cette bande côtière est en général aride (précipitation inférieure à 500 mm par an). La végétation naturelle typique de cette zone est constituée de bayahondes, d'acacias, de broussailles xérophytiques et de cactées comme l'agave. Les cultures dominantes dans cette zone sont l'arachide, le sorgho avec un peu de manioc et de patate. Cette zone est confrontée à un risque élevé de salinisation des sols en cas d'irrigation mal maîtrisée (en particulier drainage insuffisant). Le potentiel agricole et alimentaire de la plaine littorale est faible.

3.4.2. Principaux systèmes de cultures retrouvés

1. Sur le versant des Moustiques

Deux milieux distincts partagent le bassin-versant des Moustiques : les montagnes sèches des Haut- Moustiques et les blocs irrigués de bas-Moustiques. Des aménagements effectués récemment par ODRINO permettent d'amener l'eau par gravité sur certaines parcelles au niveau de 3 blocs d'irrigation de Bas-Moustiques. Toutefois, cette disponibilité en eau n'a pas provoqué un très grand changement dans les systèmes de cultures pratiqués par les agriculteurs hésitant à l'idée de mise en place de systèmes productifs plus intensifs qui leur permettraient de valoriser mieux l'eau disponible.

Au niveau de Haut-Moustiques, on retrouve deux grandes saisons de culture: celle de février - mars où se cultivent le pois de souche, le maïs et la patate et celle de septembre-octobre où le maïs, le haricot et la patate dominent. Dans les petits périmètres irrigués de Bas-Moustiques, la banane domine. Elle est souvent associée au pois de souche, au manioc, ou à la papaye, ou aux cultures maraichères (échalote et piment).

2. Sur les versants Dinise et Catinette

Cette zone est d'une extrême sécheresse à cause de la faiblesse de la pluviométrie en dessous de 500 mm de pluie. Elle est dominée par la production de céréales, particulièrement le maïs et le sorgho. Ces deux cultures peuvent être produites seules ou en association. L'association à base de céréales et de pois souche y domine, deux espèces résistantes à la sécheresse. Dans des poches plus ou moins fraîches, la patate et le manioc sont associés au maïs et/ou le sorgho. Il importe de souligner que dans cette zone, particulièrement à Cabaret, le sorgho est cultivé en monoculture par des migrants qui viennent de la plaine de l'Arbre. Ils prennent des terres en métayage pour mettre en œuvre cette production et ils essaient autant possible de limiter les coûts de production compte tenu du statut foncier des terres et des risques de mauvaises récoltes dues à la sécheresse.

3.5. Situation alimentaire de la zone du projet

Le système alimentaire de la zone d'étude, tel que analysé par PROGEST⁶, permet d'identifier un certain nombre de tendances: le déficit alimentaire chronique frappant les zones à risque et les

⁶ PROGEST 2021, Etude des habitudes alimentaires dans le Nord-Ouest et le Haut Artibonite

familles vulnérables, la pauvreté, la migration comme stratégie de survie pour les familles et la dépendance vis-à-vis de l'aide alimentaire et des produits importés.

Les informations tirées des rencontres institutionnelles et des focus-groups amènent au constat que les besoins alimentaires sont de moins en moins assurés dans la zone du projet par les mécanismes naturels. Le décalage serait variable selon les zones agro-écologiques et les profils socioéconomiques des ménages.

Si dans les zones de montagnes semi-humides et les plaines irriguées, la diversification de la production avec un meilleur régime pluvial et la présence de l'eau d'irrigation semblent assurer une disponibilité relative de produits alimentaires pour couvrir partiellement les besoins alimentaires. Il n'en est pas le cas dans les zones de montagnes et de plaines sèches, plus répandues dans le territoire couvert par le projet. L'insuffisance et l'irrégularité des pluies (et même des épisodes répétés de sécheresses dus aux changements climatiques) rendent de plus en plus aléatoire et risquée la production agricole, et contribuent à fragiliser les familles vivant presque exclusivement de l'agriculture saisonnière et du petit élevage.

Le déficit par rapport aux besoins alimentaires est aussi constaté au sein des groupes vulnérables. Ces groupes composés majoritairement de familles nombreuses et sans revenu sont largement dépendants du marché pour couvrir leurs besoins alimentaires, dans un contexte où les effets combinés de la décote de la gourde et des risques liés au transport ont provoqué la hausse des prix de tous les produits sur les marchés, et en particulier, ceux des produits importés.

Un autre constat est l'approfondissement progressif de la pauvreté dans la zone de l'étude, résultant du processus continu de décapitalisation alimenté par les pertes récurrentes des récoltes des cultures saisonnières et du petit bétail, suite aux épisodes de sécheresse et d'inondation. Ce processus de paupérisation de la population des sections communales produit des mouvements d'exode vers les bourgs, les centres villes, les îles et pays voisins. Ces déplacements de population sont considérés comme une soupape de sécurité pour des familles déjà décapitalisées et qui acceptent, de ce fait, d'investir une partie ou la totalité de leur capital pour financer ces voyages (vente ou affermage de parcelles, vente de bétail, emprunts).

4.0. BRÈVE PRÉSENTATION DU PROJET

4.1. Rappel des objectifs et résultats attendus du projet

Le projet GIRESECALM a démarré en janvier 2019. Il s'est déjà déroulé sur une période quatre (4) ans, avec 6 mois d'extension sans coûts additionnels. Il a couvert les zones suivantes :

- les bassins-versants Moustiques (communes Port de Paix et Bassin-Bleu),
- les BV Catinette et Denisse (commune de Jean-Rabel), soit 60%⁷ du bassin hydrographique Môle St. Nicolas-Moustiques.

Le projet a pour but de contribuer à l'amélioration durable de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de la zone ciblée. Elle présente le caractère multidimensionnel (disponibilité, accès, stabilité et qualité des denrées alimentaires) et le caractère multisectoriel de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et contribuera à la réduction de la pauvreté chronique. Spécifiquement, le projet avait pour objectif de diminuer la vulnérabilité dans les bassins-versants ciblés par le renforcement des filières agricoles et d'élevage et la mise en place d'un dispositif de protection sociale par le biais d'une approche GIRE et d'une meilleure gouvernance.

Trois résultats étaient attendus des actions du projet :

- R1. La gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est améliorée par le renforcement et l'implication des autorités et par le partage de leçons.
- R2. Les filières agricoles et d'élevage sont améliorées suivant une approche de GIRE, de chaîne de valeur et de gestion de risques
- R3. La vulnérabilité alimentaire a diminué par un dispositif de protection sociale efficace et durable permettant aux ménages accompagnés de sortir graduellement du filet social.

Cinq (5) composantes d'activités ont été développées :

- Gouvernance de la SAN au niveau local et départemental
- Aménagement et protection des BV
- Construction/réhabilitation des structures hydro-agricoles
- Production agricole, élevage et agro-transformation
- Protection sociale

4.2. Bref rappel sur les membres du Consortium et des domaines d'intervention

Le projet a été porté et mis en œuvre par un Consortium de quatre (4) ONGs qui devaient développer toute la synergie possible et mutualiser leurs efforts suivant l'expertise spécifique de chacune :

⁷ Document de Projet GIRESECALM

1. Join For Water /Protos, qui a une expertise en GIRE et en gestion sociale de l'eau, a assuré la coordination générale des actions, la mise en œuvre et le respect de l'approche GIRE, l'appui à la gouvernance SAN et la recherche-action.
2. ODRINO, qui dispose d'une expertise en infrastructures hydro-agricoles et d'eau potable et en aménagement de bassins-versants, a réalisé les actions d'aménagement et de protection des espaces, de construction/réhabilitation des structures d'irrigation et de drainage.
3. HEIFER, qui charrie avec elle des années d'expertise en agriculture et élevage, a assuré l'exécution des activités agricoles, d'élevage et de transformation de produits agricoles.
4. ACF, à travers son expertise spécifique en mise en place des dispositifs de protection sociale, a coordonné la mise en œuvre des filets de protection et des mécanismes et structures permettant la graduation des ménages vulnérables.

4.3. Organisation globale et stratégies mises place

Le projet devait s'appuyer sur cinq stratégies générales (ou approches) :

- Approche en lien avec la GIRE,
- Approche d'intégration de genre et d'inclusion sociale et communautaire,
- Collaboration et synergie entre des acteurs multiples (ONGs, structures étatiques, structures communautaires) au niveau local et départemental,
- Construction sur la continuité des actions positives qui ont été déjà développées dans les zones d'interventions,
- Renforcement de capacité organisationnelle et institutionnelle des intervenants.

Une autre approche était sous-jacente : la recherche-action.

4.4. Ressources mobilisées pour la réalisation du projet (ressources humaines et financières)

Pour réaliser la mise en œuvre du projet, le Consortium a mobilisé :

- **Sur le plan technique** : 36 cadres regroupant des responsables de programme, ingénieurs agronomes et ingénieurs civils, des spécialistes en soins vétérinaires, en ingénierie sociale et animation, en filet de protection sociale. Des cadres intermédiaires ont été aussi mobilisés comme les animateurs/trices, techniciens/nes de terrain et également des spécialistes de suivi et de collecte de données.
- **Sur le plan administratif** : le projet a mobilisé 18 employés (Directeur Administratif et financier, Comptable, et aussi du personnel de soutien comme logisticiens, chauffeurs, messagers).

Certains employés ont été engagés à plein temps et d'autres à temps partiel. D'un autre côté, des firmes prestataires de service ont aussi été recrutées pour les études de diagnostic et de faisabilité.

En termes de ressources matérielles, 2 véhicules, 7 motocyclettes et du matériel informatique et bureautique ont été utilisés pour appuyer la mise en œuvre. Sur le plan financier, un budget total de 6, 244,492.38 euros est alloué au projet, incluant une contribution du Consortium.

5.0. PRÉSENTATION DES RÉSULTATS ATTEINTS PAR LE PROJET

5.1. Résultats en matière de gouvernance

La démarche initiée par le consortium du GIRESECALM pour améliorer la gouvernance de la SAN au niveau départemental et local a visé trois (3) extrants :

1. le renforcement de la capacité de gouvernance des structures et des services déconcentrés et des autorités locales impliquées dans la gestion de la SAN,
2. la collecte et la gestion des données agro climatiques et
3. la mise en application au niveau local d'une expérience de gestion d'une problématique de SAN assurée collectivement et contribuant à l'amélioration des conditions de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la population.

5.1.1. Renforcement des capacités de gouvernance des services déconcentrés et des autorités locales

L'une des premières actions initiées et de concert avec les autres acteurs, notamment l'Assistance Technique, a été de constituer la Cellule SAN du département. Elle réunissait les services déconcentrés des ministères sectoriels concernés, les autorités locales et certaines organisations de la société civile. Elle avait une double mission :

- assurer dans un premier temps un suivi concerté de la politique de SAN appliquée dans le département et
- travailler à terme à la révision de cette politique en la rendant plus adaptée à la réalité de la zone du projet et aux besoins des populations.

Cette cellule mise en place n'a, malheureusement, jamais fonctionné en dépit des vastes chantiers qui l'attendaient et sur lesquels elle aurait pu s'appuyer pour mieux orienter les actions publiques et privées des principaux acteurs intervenant sur la problématique SAN.

5.1.2. Renforcement des capacités de gouvernance des services déconcentrés et des autorités locales

1. Appui à l'Observatoire SAN du département

L'Observatoire de la SAN est l'un des chantiers existant au sein du département auquel le projet GIRESECALM a contribué pour sa dynamisation. Un protocole d'accord a été signé par le projet ayant permis la mise à disposition des ressources au bénéfice des acteurs de la SAN. Les ressources mises à sa disposition par le projet ont renforcé le système de collecte et la diffusion des informations collectées. L'observatoire de la SAN a pu diffuser 9 bulletins au cours de la période de mise en œuvre du projet. Ces informations collectées et diffusées restent stratégiques pour le pilotage de la SAN au niveau local, départemental et national. Le bulletin de novembre 2019 à janvier 2020 a été certes d'une importance capitale dans la publication de 2019 produite par la CNSA ayant attiré l'attention sur les poches de l'insécurité alimentaire au niveau national et départemental. Toutefois ces bulletins ont-ils pu sensibiliser efficacement les autorités locales ? Ont-ils amené à des décisions stratégiques au sein du département de nature orienter les actions des acteurs ?

La présence active de l'Observatoire de la SAN au sein du département aurait permis d'établir la base d'une plus large diffusion d'informations permettant de prévoir les crises alimentaires, de disposer d'un espace de réflexion sur l'information produite par ce système d'alerte et d'orienter les actions futures de nature à agir en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans l'aire d'intervention du projet et du département.

2. Appui aux ateliers stratégiques et organisation de tables de concertation communale et intercommunale

Des tables sectorielles ont été organisées avec l'appui du projet et financées aussi par d'autres consortia ou par la régie. Les réunions de coordination tiennent lieu et place de celles de la cellule de coordination de la SAN non opérationnelle. Elles ont eu le mérite de mettre ensemble un grand nombre d'acteurs publics pour débattre des problèmes SAN du département. La présence des cadres de la Direction départementale du Ministère à la Condition Féminine et aux Droits de la Femme est un aspect positif. Par ailleurs les tables sectorielles ont pu réunir bon nombre d'institutions issues du secteur public et de la société civile et des ONGs. La présence de ces dernières aux tables sectorielles n'est plus aussi représentative qu'avant. L'argument évoqué est la qualité des débats.

Il y a lieu de noter que tous les consortiums disposaient des ressources pour appuyer les directions départementales à l'organisation des tables sectorielles. Les ressources du GIRECALM prévues à cet effet ont été jugées insuffisantes et les acteurs ont eu recours à celles des autres consortia jugées plus adéquates.

L'initiative des tables sectorielles est stratégique pour la réflexion sur la SAN au sein du département en ce sens qu'elle permet de garder cet espace de dialogue entre les acteurs de la SAN. L'espace reste sectoriel et des initiatives doivent se multiplier pour instaurer et développer sa dimension intersectorielle.

3. Contribution au renforcement de DDMAST pour garantir la prise en charge du dispositif de protection

Les appuis fournis à la Direction départementale du MAST pour le suivi des activités liées à la protection ont aidé à améliorer l'accompagnement des TIPA (AVEC) mis en place. Il était prévu que ce suivi favorise une meilleure articulation entre les vendeuses et les producteurs/trices. Cet appui devait permettre à la DD du MAST d'aider à la stimulation de la mise en place des mécanismes de connexion des vendeuses aux producteurs locaux. Il reste encore du chemin à parcourir pour une réelle intégration des actions de distribution de coupons alimentaires à l'économie locale, comme on le verra plus loin dans ce rapport.

4. Appui à la mise en place des structures de concertation et de gestion des trois Bassins versants

Les Comités de gestion des sous bassins -versants de Dinise et Catinette sont en place. L'idée de responsabilisation des comités de bassins- versants dans l'exécution des activités du projet est correcte, en ce sens que les populations locales pourraient s'approprier les activités et en faire un suivi de qualité. Néanmoins certaines inquiétudes existent quant à la capacité de coordination et notamment de convocation du comité de Gestion du Bassin versant de Moustique et l'accès aux ressources disponibles pour son implication effective dans la coordination et le suivi des activités.

5. Appui des communes à la planification territoriale du développement

Les interventions visant la planification du développement au sein des communes de Bassin-Bleu, Port-de-Paix et Jean-Rabel n'ont pas été réalisées en dépit des trois (3) protocoles signés au départ entre les autorités de ces communes et le consortium. On ne devrait pas avoir cette longue hésitation sur la faisabilité des 3 plans communaux, car le problème de limitation de fonds et d'accès à des ressources additionnelles aurait dû être posé en des termes plus clairs dès le départ. Dès le démarrage du projet, l'expérience des cas de cette nature vécue ailleurs devrait nous indiquer que les chances d'avoir accès aux ressources additionnelles étaient faibles. Cela éviterait cette longue période de tergiversation et la décision de réaffecter les ressources aurait été prise à temps.

Ce qui a amené en fin de projet d'orienter les fonds disponibles vers des activités d'amélioration de services d'eau potable et de ramassage d'ordures dans les communes. Ces choix d'affectation sont certes utiles pour les populations de ces communes, mais cette décision s'écarte de l'objectif initial de renforcement de capacité de planification des autorités municipales. L'appui aux communes dans des actions de planification du développement aurait permis aux autorités de disposer d'une vision globale de la réalité de leur territoire et d'avoir initié avec la population une réflexion participative sur les perspectives de développement de la commune.

5.1.3. Appui à la collecte des données agro-climatiques

La capacité des autorités publiques et des institutions d'appui à fournir des informations de qualité sur le système climatique permettant de mieux comprendre le système pluvial, d'orienter l'occupation des sols dans les différents écosystèmes de l'aire d'intervention du projet et d'aider ainsi les agriculteurs/trices à faire des choix appropriés, et en des moments opportuns, est un maillon important de la gouvernance de la SAN. Le projet GIRESECALM en a fait un point d'importance en prévoyant de renforcer le système de collecte des données climatiques. Dans la planification du projet, il était prévu d'installer 12 pluviomètres au niveau du bassin de Moustiques et des autres sous bassins versants et de mettre en place 2 stations agro-climatiques. Dans la pratique, 8 sur les 12 pluviomètres sont installés et sont localisés près des lacs et 2 des 3 stations ont été établies. Après trois années de mise en œuvre, le projet vient à peine de collecter des données sur 12 mois consécutifs correspondant aux mois de juin 2021 à mai 2022. Les espaces où se trouvent les stations doivent être sécurisés. Et, il reste beaucoup à faire pour que ces instruments deviennent des outils fiables de collecte des données au service des autorités et de la population en général.

Certaines inquiétudes existent quant à la volonté exprimée par le Consortium de transférer le système à la DDA-NO. Les services HM ne sont plus sous la responsabilité du Ministère de l'agriculture, mais du Ministère de l'environnement. En outre le Ministère de l'agriculture avait du mal à faire fonctionner dans le passé ces installations au point de ne plus en disposer à la fin des années 90. En sachant que le budget du MARNDR a connu une baisse ces dernières années et les besoins financiers sont croissants, faut-il les transférer à la DDA-NO ou à la DDE-NO pour les considérer comme faisant partie intégrante du système ? Il est toujours possible que le MDE ou le MARNDR arrive à établir des protocoles d'accord avec des institutions locales comme ODRINO qui a collecté des données pluviométriques pour plus d'une quinzaine d'années. ODRINO dispose d'une base de données y relative. Existe. Rappelons le MARNR a également fait ce genre d'entente dans le passé avec l'église catholique. Ainsi on pourra s'assurer d'une implication locale dans la collecte des données.

Des formations de base ont été organisées au bénéfice des cadres des institutions concernées (DDA-NO, membres du consortium), ainsi que la DDE-NO, qui disposent donc des capacités pour bien exploiter les données et assurer l'entretien des installations. Une fois le protocole établi, définissant le rôle de chacun dans le système de collecte et de traitement des données, la tutelle institutionnelle n'est plus qu'un simple détail pouvant être réglé sans grande difficulté.

5.1.4. La recherche-action est mise en œuvre

Un autre axe de la gouvernance du projet porte sur la recherche-action. Il vise à impliquer les acteurs locaux dans la gestion ou encore dans la gouvernance des interventions. Le concept recherche-action se base sur le principe que les actions du projet doivent se dérouler sur la base d'une réflexion permanente issue des communautés locales. Leurs connaissances du milieu et leurs expériences accumulées à travers les actions en cours sont les socles sur lesquels les interventions doivent se reposer pour arriver à une meilleure adéquation des interventions à la réalité locale.

Au cours de la première année, ils ont pu identifier les thèmes sur lesquels la démarche devrait être conduite. Ont été retenus l'érosion, les lacs collinaires et la protection sociale. Ce dernier, selon la compréhension de la dynamique, a été convertie dans la pratique en une réflexion sur les AVEC ou encore sur l'expérience TiPa dans les communautés. Au cours de la semaine de la mission d'évaluation, un atelier a été organisé sur l'expérience TiPa. L'appui d'un facilitateur externe a été mobilisé pour conduire l'atelier sur les résultats de l'expérience.

En ce qui concerne les deux autres axes : l'érosion et les lacs collinaires, les groupes de travail ont aussi progressé dans la démarche. Les problématiques ont été définies et les propositions d'interventions ont été formulées. Un stagiaire est recruté pour alimenter la réflexion sur les actions menées autour des lacs. Un autre stagiaire a aussi été recruté pour la RA érosion. Les lacs collinaires représentent, selon l'avis des évaluateurs, un champ à privilégier en ce sens qu'ils peuvent amener des changements dans l'immédiat pour les agriculteurs/trices exploitant les terres se trouvant autour. Plus les conditions économiques des agriculteurs/trices sont précaires, plus ils/elles seront prêts/tes à investir dans des champs ou domaines qui leur assurent un revenu immédiat. Les lacs collinaires représentent donc une opportunité qui pourrait mobiliser les exploitants/tes concernés/nées.

5.2. Résultats en matière d'aménagement de bassins-versants et de production agricole

5.2.1. Aménagement de bassins-versants

Le projet GIRE-SECALM devait investir dans des travaux d'aménagements hydro-agricoles en amont et en aval des bassins-versants, incluant la gestion des risques et des désastres (GRD), en vue de protéger tant les infrastructures productives que les populations situées en aval.

Le choix des zones à protéger en amont devait se porter sur les sous-bassins qui présentent la plus grande influence sur les plaines où se font les aménagements hydro-agricoles. Les bassins-versants ciblés sont : le BV de la rivière Moustiques, le BV de la rivière Dinise et le BV de la rivière Catinette. Il

s'agissait d'établir des structures de protection et entreprendre des travaux de reboisement des terres de certains SBV en amont des 3 BV et les valoriser.

Pour y arriver, les activités à mettre en œuvre étaient :

- Réalisation de travaux d'aménagement des zones suivant une approche GIRE,
- Elaboration de plans stratégiques des bassins versants,
- Renforcement des Comités de gestion des BV en GIRE et en GRD, incluant une subvention en cascade au comité de BV Moustiques

1. Les travaux d'aménagement

Ces travaux ont été réalisés et continuent encore dans les SBV de Martha et Couteau (Moustiques), SBV rivière Diable (Catinette) et dans le SBV Erné (Dinise).

A la fin du projet, ODRINO et PROTOS ont confirmé avoir aménagé et protégé 248 ha de terre par des structures mécaniques de conservation de sols (seuils, murs secs), avoir traité 7.5 Km ravines. Globalement, les structures de protection des ravines et de conservation des sols (seuils, canaux de contour, murs secs) sont de qualité. Un effort est fait pour insérer dans les ravines traitées des plantes (fruitiers, cocotiers, bambou,...) aidant à casser la vitesse des eaux de ruissellement. Cependant, les travaux d'aménagement ne sont pas finalisés sur certains sites ; les terres des versants alimentant les ravines ne sont traitées. Des radiers, contre-seuils et ancrages dans les berges de certaines structures sont à consolider. Les matériels végétaux (ananas, canne à sucre, herbe Eléphant) servant à renforcer les structures mécaniques sont très affectées par la sécheresse. Certaines structures ont déjà beaucoup de sédiments charriés par les eaux de ruissellement pour former des atterrissements demandant déjà des rehaussements. En fin de compte, on peut dire que les résultats des effets des travaux d'aménagement sont visibles, mais la valorisation des espaces aménagés devra encore être renforcée.

En ce qui a trait aux conditions de rémunération des travaux HIMO sur les sites, l'approche de payer 50% paiement cash et de demander la contribution communautaire⁸ à la hauteur de 50% à travers les coumbites, est bonne, mais mériterait d'être ajustée au bénéfice des travailleurs.

2. Les activités de reboisement

Au mois de juin durant lequel l'évaluation a été réalisé, les activités de reboisement ont pu d'avoir à terme 4 pépinières installées avec un total de 195,581 plantules produites, avoir mis en terre 150,581 mises en terre ; ce que ODRINO et PROTOS ont évalué à 41 ha couverture végétale augmentée dans les zones d'intervention. 108 pépiniéristes ont été formés dont 86 Femmes et 22 Hommes.

Les travaux de reboisement ont été conduits sous forme de plantation des arbres et en constitution de lots boisés (ti forè). Les espèces utilisées sont diversifiées (fruitiers et forestières) et

⁸ Dans d'autres zones de travail, la contribution communautaire est d'une journée sur 6 et l'argent est retourné aux organisations locales pour continuer ou protéger les travaux entrepris.

elles sont très appréciées par les bénéficiaires : liane-panier, manguiers, avocatiers, pamplemoussier, citrus, moringa, papayer marron, bousillette fourragère, corossol, tamarin, cacaoyer, cèdre, acajou, cassia et caesalpinia. Bien que le taux de réussite globale des transplantations s'élève à 50%⁹, les résultats des interventions sont remarquables à Martha qui est un SBV stratégique pour la rivière Moustique parce que protégeant la source principale. Dans d'autres zones (comme à Dispité), on remarque une certaine compétition des lots boisés avec les espaces de production agricole et d'emplacement de maisons ; une situation à prendre en considération lors des choix des derniers sites où implanter les lots boisés.

La production des plantules se fait à travers des groupes de pépiniéristes où les femmes sont majoritairement représentées à concurrence de plus de 80%. C'est un point positif pour le projet sur l'intégration de genre, car la production de plantules est généralement un travail traditionnellement effectué par des hommes. C'est aussi un exemple d'utilisation de l'approche de fournisseurs locaux pour l'offre de biens et services.

5.2.2. Réalisation d'ouvrages hydro-agricoles

Le projet devait permettre d'avoir des hectares supplémentaires de terre qui sont irrigués et drainés en aval des BV. L'action devrait permettre d'irriguer une superficie additionnelle d'environ 400 hectares¹⁰ grâce à la réhabilitation de deux prises sur berge dans la partie amont du BV de Moustiques et à l'extension des plus importants canaux d'irrigation de la plaine. La réhabilitation d'au moins 4 ouvrages d'épandage de crue devrait permettre une meilleure gestion et valorisation des eaux de crue à des fins agricoles dans la plaine de Cabaret et la desserte en eau du lac Verger. En aval du BV Catinette (zone Lacoma), le projet devrait construire 2 prises d'irrigation pour assurer la mise en valeur permanente de 75 hectares.

Le projet devrait aussi valoriser un forage déjà exploité dans le passé en vue de combler le déficit hydrique des cultures en saison sèche dans la zone de Poste-Métier et l'aménagement de 8 lacs collinaires pour être mis en valeur pour l'agriculture, la pêche et autres usages (abreuvement des animaux, besoins domestiques).

1. Ouvrages construits sur la Plaine des Moustiques

Une seule prise d'épandage de crue est réhabilitée et 598 ml de canaux sont construits en maçonnerie à Altida/Elmé, permettant de mettre en valeur 88 ha de terres supplémentaires.

On a pu observer beaucoup de canaux qui ne sont pas fonctionnels sur le périmètre Moustiques à cause de l'ensablement. Ce qui fait que les exploitants des terres avoisinantes utilisent des pompes qu'ils installent sur la rivière. Donc, les eaux des crues ne sont pas bien gérées ; les exploitants ayant des pompes en profitent beaucoup plus. Dans cette situation, il est difficile de demander aux irrigants de payer des redevances.

2. Ouvrages construits sur la Plaine de Cabaret

⁹ La sécheresse a rendu difficile le travail de reboisement, surtout dans les BV de Catinette et Lacoma.

¹⁰ Dans l'ancien cadre logique, le projet devait irriguer 675 ha de terres en plus, mais dans le cadre modifié l'objectif est d'irriguer 290 ha de terres en plus

Deux (2) prises ont été touchées (la prise à Trou Lambert avec environ 1,240 ml de canaux en terre battue et la prise de Davilmar avec la construction de 60 ml de canaux en maçonnerie). L'aménagement de la prise de Trou Lambert facilite l'approvisionnement du lac de Verger et l'irrigation par épandage de crue des parcelles avoisinantes. Néanmoins, ODRINO doit finaliser les travaux avant la remise au comité de gestion (Trou Lambert : finalisation de la prise, curage du canal principal – Davilmar : curage de la section de ravine devant la prise). A Davilmar, il serait intéressant de traiter les terres en pente en amont de la prise, car le risque de ravinement est évident.

3. Ouvrages construits sur Catinette (zone Lacoma)

Une (1) prise pour irrigation par épandage de crue doit être construite avec 50 ml de canal en terre battue pour l'irrigation directe de terres en amont de Fond-du-riz. En mars 2023 encore, la Firme en charge de la réalisation des travaux tarde à finir les travaux pour multiples raisons : budget insuffisant pour répondre à l'augmentation des prix des matériaux, perte d'équipement lors des crues de la rivière, manque de support d'ODRONO).

4. Aménagement des puits

Le Puits Altida est re-foré sur une profondeur de 39 pieds et d'un diamètre de 39 pouces dans un espace qui a été acquis avec les fonds du projet. Pour le fonctionnement du puits, un système de pompage solaire doit être installé. Une pompe hydraulique de 2 pouces de diamètre est déjà installée. Le dépôt d'entreposage du système de pompage a été finalisé. L'acquisition de la pompe solaire de marque LORENTZ et plus 12 panneaux solaires est en cours. En plus, 598 mètres linéaires de canaux ont été construits en maçonnerie. En fin de projet, une pompe de 3 pouces de diamètre avec un débit de 200 gallons par minutes est installée.

Cependant, la DDANO n'a pas réceptionné les travaux à cause de ses réserves sur la pertinence et l'envergure des travaux : localisation et profondeur du puits, diamètre des tuyaux. La DDA attendait des tuyaux

L'acquisition d'une nouvelle pompe pour le Puits Dufresney est finalisée. Il reste seulement à l'installer pour l'exploitation de ce puits qui devrait irriguer plus de 20 ha supplémentaires dans la plaine de Moustiques.

5. Aménagement des lacs

Le projet GIRE SECALM a prévu de mettre en valeur 8 lacs collinaires qui ont été construits par le Programme National de Lacs Collinaires de 2012 à 2015 (sauf Verger construit par HEIFER). Ces lacs sont localisés dans le SBV Dinise et le BV Moustiques. Les 8 lacs retenus sont : Lacs Erne, Bois vert, Verger, la Loge, Laurent, Nan citron, Gros bleu et Bois La croix.

En termes d'aménagement, 1440 ml de canaux en terre battue ont été fouillés pour permettre l'écoulement des eaux vers le lac Verger. Certains travaux d'aménagement des SBV devaient avoir des retombées sur les lacs. Comme à Erné, le projet a travaillé au niveau de la gorge qui alimente le lac et sur les versants proches. Les gorges sont aménagées par des murs secs, des seuils et des canaux de contour de façon à retenir une grande partie des eaux de ruissellement et des sédiments. Suite à ces travaux, le lac Erné a retenu cette année plus d'eau que d'habitude.

En termes de matériels distribués, Heifer a remis aux comités de Mahotière, Raymond et Cabaret : un lot de 3 canots, 3 filets, des igloos et des balances. Le lieu de stockage de ces matériels et équipements doit être décidé. Pour l'aménagement de l'espace agricole, seulement au niveau du lac Verger ODRINO est en train encore au mois de mars 2023 d'installer le système d'irrigation goutte-à-goutte.

Il reste beaucoup à faire pour rendre les lacs aptes à jouer les fonctions de production maraichère et de pêche : curage, exutoires à réhabiliter, consolidation des berges/digues avec l'aloï, vétiver, roseaux..... Les grands arbres sont à éviter afin d'éviter l'érosion des berges. Des voies de pénétration obligatoires sont à aménager ; également des abreuvoirs et des espaces pour lessive.

6. Réhabilitation/Fouille de Drains

Plus en aval, pour renforcer la structure des drains de dérivation de crue, 575 ml de drains ont été aménagés avec des gabions au niveau de Calebassier (Plaine des Moustiques). De plus, 1,440 ml de drains ont été fouillés dans la plaine des Moustiques Zone (canal Elmé) pour faciliter le drainage des terres irriguées.

7. Désenclavement des zones de production

Des routes agricoles ont été aménagées pour désenclaver les zones de production et faciliter l'accès aux marchés. Le projet a pu réhabiliter 4.6 km de routes pour desservir les zones de Passe-Catabois (1,400 ml), Davilmar (800 ml), Cabaret/Verger (1,500 ml), Dispite (900 ml) (SBV ravine Diable/Catinette). En plus, 4 cuvettes ont été construites, dont deux (2) à La Passe, une (1) à Dubois et une autre (1) à Raymond. Pour accéder au lac Verger, le projet a pu améliorer 1,500 ml de pistes.

8. Infrastructures eau potable et sensibilisation urgence COVID-19

En lien avec le projet, en cours de route avec le problème sanitaire mondiale en rapport au COVID-19, un montant environs 25,000 EU a été affecté dans le cadre de la sensibilisation d'urgence du COVID-19. Plusieurs activités ont été réalisées :

- Réhabilitation du système d'eau de Disputé (construction de réservoir avec 4 fontaines installées)
- Réhabilitation du système d'Eau Caluc (construction de réservoir avec 6 fontaines, plus une pompe solaire)
- Réhabilitation du système de Beauchamp (puits Gros-Trou réhabilité, 3 fontaines construites et une pompe solaire installée)
- Conduite d'activités de sensibilisation etc.

5.2.3. Ingénierie sociale de l'eau et élaboration des plans stratégiques des BV

Le projet a prévu de créer et/ou renforcer 3 associations d'irrigants et 3 comités de bassins-versants. Pour la gestion des SBV, les Comités de Dinise et Catinette ont été montées en fin d'année de 2021. Parallèlement, le processus de restructuration du Comité de bassin versant de Moustiques continue. On a pu réaliser deux (2) ateliers sur la GIRE et trois (3) ateliers sur le renforcement organisationnel pour chacun des Comités (Dinise et Catinette). Les PAG pour les sont en voie de finalisation et le Plan stratégique du BV Moustiques est en cours d'actualisation. Cependant, la gestion

des risques et des désastres n'est abordée nulle part (ni dans la formation des comités des BV, ni dans les plans).

En ce qui a trait aux structures de gestion de l'eau d'irrigation, en plus de l'association des Irrigants de Rivière Moustiques qui existait déjà, deux cellules de gestion de l'eau agricole ont été créées dont l'une pour assurer la gestion de la plaine de Cabaret et l'autre pour assurer la gestion de la plaine Lacoma (zone Fond-du-Riz). Ces cellules sont en principe sous la supervision des Comités de Gestion des bassins versants.

Pour l'Association des Irrigants de la Rivière Moustiques (AIRM), un processus de restructuration est en cours qui devait aboutir à l'assemblée générale et l'élection d'un nouveau comité exécutif.

En dernier lieu, chaque lac devait avoir un Comité de gestion. En fin de compte, sept (7) comités de gestion sur huit ont été mis sur pied pour 7 lacs. Le projet continue de les renforcer, avec l'implication de la DDA-NO, afin qu'ils puissent assumer toutes les responsabilités qui leur seront confiées en termes de gestion globale des lacs. Particulièrement, le projet devait former les membres de comités sur l'utilisation rationnelle de l'eau en vue de garantir globalement une meilleure gestion des activités agricoles qui se feront autour des lacs et sur la gestion de la pêche afin d'optimiser l'utilisation des matériels de pêche qui seront mis à leur service. Mais, il reste à valider ces comités auprès de la DDA.

5.2.4. Financement en cascade pour CBVM

Le financement en cascade était un instrument pour apporter des ressources au Comité de BV des Moustiques afin de l'aider à initier son leadership dans la gestion du BV. En ce sens, le CBVM a eu, en septembre 2020, un accord avec PROTOS pour recevoir 40,000 euros en financement en cascade pour mener les activités de l'Education Relative à l'Environnement : campagne de sensibilisation en protection environnementale dans les écoles ; Formation en conservation de sol et en GIRE & Développement communautaire.

Même si les décaissements sont effectués sur réquisition par activité, il est recommandé que PROTOS signe un Contrat spécifique pour ce financement.

5.2.5. Production agricole et agro-transformation

1. Production de bananes

Pour appuyer la filière banane, le projet devait encadrer 2000 planteurs qui recevraient entre 80 à 120 drageons chacun. A date, 1420 planteurs ont été touchés ; chacun recevait soit 60, 80 à 120 drageons. Beaucoup plus à Foison, on a distribué 120 drageons par bénéficiaire. Heifer rapporte, durant l'évaluation, avoir distribué 177,600 drageons de bananes à 883 ménages dont 292 Femmes et 591 Hommes.

Des formations sur le paquet technique ont été réalisées pour l'ensemble des bénéficiaires. Plusieurs thèmes ont été abordés : traitement de drageons, préparation de sol, densité, œilletonnage, effeuillage, castration (ébourgeonnage). Les formations ont été très appréciées par les bénéficiaires

qui certifient avoir appris bien des choses nouvelles sur la culture de banane (dont traitement des drageons, densité, œilletonnage, maculation).

Les producteurs/trices bénéficiaires ont accepté et appliqué sans problème le traitement avec des insecticides naturels proposés par le projet (feuille de neem, ail, huile,). La densité de 2500 plants à l'hectare proposée dans l'itinéraire technique a été appréciée et acceptée par l'ensemble des planteurs qui témoignent de l'efficacité de cette technique. Cependant pour l'opération d'œilletonnage, ils/elles sont un peu résistants parce qu'ils tirent des revenus dans la vente de drageons et ils ont peur des effets de la sécheresse sur leurs parcelles.

Certains planteurs ont eu la chance, malgré la sécheresse qui a frappé un peu fort les parcelles en aval du BV Moustiques, d'apprécier à la récolte les effets de l'itinéraire technique sur les régimes : plus de pattes, doigts plus remplis, maturation de fruits beaucoup plus rapide.

Pour ce qui a trait à la commercialisation, les marchés locaux (Beauchamp, Passe-Catabois, Lacoma.) ont tendance à saturer lors des périodes de récolte. Il faudrait envisager de plus à évacuer les bananes vers d'autres centres de consommation.

2. Cultures maraichères

Une certaine priorisation a été faite pour distribuer les semences : tous les types de semences pour les zones en amont et l'échalote la zone en aval (Poste-Métier, La Baie-des-Moustiques, Mare-Grand Bois, Ti-Charles,...). Mais, une certaine quantité de semences d'échalote a été donnée aux producteurs/trices de bananes des zones intermédiaires où les espaces de production n'ont pas été conseillés.

Globalement, 1,283 TM semences maraichères ont été distribués à 379 ménages dont 126 H et 253 H, selon les rapports d'Heifer. Les semences d'échalote ont été distribuées dans les zones appropriées, mais, de l'avis de certains bénéficiaires, les semences n'étaient pas totalement adaptées. Des planteurs bénéficiaires ayant grande expérience dans la production d'échalote ont rapporté que certaines quantités de semences viendraient des zones irriguées et les semences vendues sur les marchés de Chansolme seraient mieux appropriées.

Pour les autres semences, une remarque a été faite sur les variétés de piments par les bénéficiaires à l'effet que les piments blancs sont moins cotés sur les marchés et que certains lots de calalou ont connu des arrêts de croissance pendant le cycle de culture.

3. Cultures résilientes

L'idée de fournir aux exploitants des semences de cultures résilientes (pois congo, petit-mil, pois souche, manioc, patate, ...) est excellente étant donné la récurrence des périodes de sécheresse dans les zones d'intervention et la nécessité de mettre en valeur les espaces aménagés dans les BV. Malheureusement, la distribution de ces semences a été faite très tard (seulement en avril-mai 2022) étant donné qu'il n'y avait pas de budget alloué au démarrage du projet et que ce n'est qu'avec l'amendement du contrat que un de fonds a été affecté.

Avec le budget disponible, Heifer a pu distribuer 60,000 boutures manioc CMC 40 et 9,000 boutures patates distribuées, 211.4 lbs semences pois congo, 765.6 lbs semences maïs, 447.7 lbs semences pois beseba, 410.7 lbs pois inconnu distribuées.

4. Agro-transformation et stockage

Le projet a prévu d'appuyer 5 unités de transformation de produits agricoles ; 2 se trouvent au BV Dinise (Mahotièrè et Raymond), 1 à BV Catinette (Lacoma) et 2 à BV Moustique (Caporal et Cabaret). Elles sont toutes du type communautaire, c'est-à-dire qu'elles sont propriétés d'associations locales. Le tableau suivant présente la situation des unités de transformation.

Tableau 2 : Situation des unités de transformation de la zone du projet

Unité	Localisation	Association de support	Services offerts	Activités entrepreneuriales
Cassaverie de Caluc	Mahotièrè	Association Développement et Renforcement Agro-écologique du NO (ADRANO)	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de services : • Service de transformation du manioc • Service de transformation d'arachide 	
Moulin à grain de Caporal	Caporal	Groupeement Gestion de Caporal (GGC)	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de service de moulinage de grains (maïs, petit mil) 	
Cabaret	Cabaret	Association Travailleurs de Cabaret (ATC)	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de service de moulinage de grains (maïs, petit mil) 	Intégration de la plateforme commerciale REMONO en perspective
Cassaverie de Lacoma	Lacoma	Jeunes Coméens en Action (JCA)	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de service de transformation du manioc 	Contrat en perspective pour offre de cassaves au PNCS
Cassaverie et Moulin à grains de Raymond	Raymond	Asosyasyon Fanm Raymond (AFR)	<ul style="list-style-type: none"> • Vente de services : • Service de transformation du manioc • Vente de service de moulinage de grains (maïs, petit mil) 	Production de cassave en étude

Les discussions avec HEIFER, les leaders des associations et les opérateurs des unités, ont révélé un manque de maîtrise technique des travaux à faire sur les unités sélectionnées. Bien qu'un ingénieur civil ait pu visiter les unités afin de préparer des devis techniques pour la réalisation des travaux de réaménagement des bâtiments, les principes de base devant guider ces travaux n'ont pas été totalement fixés :

- Protection de l'environnement (gestion des eaux usées à jeter dans des fosses perdues,.....)
- Bâtiment respectant le principe de la « Marche en avant »,
- Respect des mesures d'hygiène (aménagement et localisation des blocs sanitaires pour ne pas contaminer ces unités produisant des produits alimentaires),
- Choix d'équipements de qualité,

- Clarification de la propriété des unités¹¹,
- Gestion adéquate¹².

Les travaux prévus sur les unités se présentent comme suit:

Tableau 3 : Travaux prévus sur les unités de transformation

Caluc	Cabaret	Lacoma	Raymond	Caporal
<ul style="list-style-type: none"> • Reconstruction du bâtiment (incluant espace de bureau et cheminée) et du bloc sanitaire • Construction de glacis • Achat de matériels 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du bâtiment et bloc sanitaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du bâtiment • Achat d'un moulin de manioc 	<ul style="list-style-type: none"> • Réhabilitation du bâtiment • Achat d'un moulin à grains et moulin de manioc 	<ul style="list-style-type: none"> • Clôture de l'espace • Achat d'accessoires (batteries, starter ...)

A titre d'exemple, une visite sur le site de l'unité de Cabaret qui est un moulin à grains permet de voir pas mal de corrections à faire :

- Nécessité de détacher l'espace d'administratif du reste du bâtiment,
- Nécessité de déplacer le glacis qui est actuellement mal placé devant la porte d'entrée,
- Débordements de la toiture à augmenter pour éviter que l'eau de pluie ne pénètre dans le bâtiment,
- Changement en fer de l'ossature en bois de la toiture,
- Reconditionnement du bloc sanitaire
- Autres : screen des fenêtres à changer, bassin d'eau de refroidissement à couvrir.

En dernier lieu, il faudrait prévoir de bien clarifier les rôle et responsabilités des Comités de gestion par rapport aux associations qui sont censées être les propriétaires. Il faudrait également penser à constituer un petit lot de pièces de rechange pour chaque unité. Pour ce qui a trait au fonds de roulement, on ne voit pas de nécessité immédiate si les unités ne vont pas acheter des lots de matières premières pour être transformées en produits à commercialiser sur le marché.

5. Appui au stockage

Le projet prévoit d'acquérir 10 silos de capacité de 550 marmites de grain. HEIFER devrait bien réfléchir sur la gestion car les expériences de stockage dans ces genres de silo ne sont pas fructueuses dans le pays avec les OCB. De même, il faudrait prévoir dans tous les cas des glacis pour accompagner ces silos.

6. Approvisionnement en intrants

¹¹ Des protocoles d'engagement ont été élaborés pour la signature avec les organisations qui gèrent les unités de transformation.

¹² Le projet compte recruter un Consultant qui sera chargé de former les comités sur la gestion et l'administration des unités de transformation. Il assurera un suivi pendant quelques mois pour évaluer à quel niveau les comités appliquent les outils administratifs mis à leur disposition

L'idée est d'appuyer l'entrepreneuriat local, la disponibilité et l'accessibilité des intrants aux agriculteurs /trices dans les bassins versants du projet. Des réflexions sont en cours entre DDANO et Protos sur la meilleure modalité de monter et faire fonctionner une ou deux unités d'approvisionnement en intrants. Ce qui doit être pris en compte, c'est comment bien connecter et associer les comités de gestion des lacs et des puits et les comités des SBV dans la chaîne de distribution des intrants.

5.2.6. Production animale

Le volet « Elevage » s'est fixé pour but la distribution de 2100 cabris (1440 chèvres et 700 boucs) à 700 bénéficiaires. L'analyse des rapports et des données collectées lors des entretiens permet de confirmer que plus de 700 bénéficiaires ont reçu chacun 2 chèvres et 1 bouc chacun lors de la première distribution (donc 2,200 cabris distribués). La quantité prévue pour les distributions suivantes n'a pas été respectée. Certains bénéficiaires affirment avoir reçu 2 caprins en raison des problèmes de disponibilité au moment de lancer la 2^e distribution. Il y a lieu de faire une présentation succincte de ce volet et les difficultés rencontrés dans son exécution.

1. Composition du paquet

L'activité de distribution de cabris est inscrite dans une perspective de reconstitution du capital productif des ménages et de dotation d'une source complémentaire de revenus, dans des zones où l'élevage est dominant et notamment l'élevage de caprins dans la partie la plus sèche. HEIFER en charge de l'opération disposait au début d'un budget 217 500 euros pour l'activité en raison 310 euros par paquet et par éleveur. Les paquets devaient être distribués à 700 éleveurs. Après l'avenant au contrat, HEIFER a eu une rallonge permettant une augmentation de son budget qui serait passé à 223 723.14 euros. Chaque paquet était composé des éléments suivants:

- Formation des ménages en élevage de caprins,
- Appui en fourrage (herbe éléphant et glyricidia), avec des boutures à planter,
- Appui en paille pour la construction d'abris de 20 à 25 m² pour la protection des caprins contre les intempéries,
- Distribution d'"espèces locales " adaptées (1 bouc et 2 chèvres âgés en moyenne de 1.5 année à 2 ans), à condition de remettre la même quantité à un nouveau bénéficiaire en liste d'attente,
- Soins sanitaires apportés à travers des cliniques mobiles régulières.

2. Déroulement et résultats de l'opération

La formation a duré 2 jours Elle a touché les 700 éleveurs sélectionnés et a permis d'inculquer aux éleveurs des notions de base en gestion de cabris (alimentation, croisement, soins sanitaires, entre autres).

Les paquets de boutures/plants de fourrages d'herbe éléphant et de glyricidia reçus n'ont pas fait long feu. Ils ont été détruits pour la sécheresse de l'année 2020 selon la très grande majorité des bénéficiaires et les témoignages des différents comités.

L'appui en paille, souvent reçu tardivement n'a été fourni qu'à 21% d'éleveurs (190/700). Les abris construits ne sont pas de qualité et ont été détruits en grande partie par le vent et la pluie. Ils n'ont pas pu protéger les cabris des intempéries. Les éleveurs racontent les difficultés rencontrées avec les pluies du 14 juin et du 24 juin tombées au cours de la mission d'évaluation. Un des éleveurs raconte avoir perdu les 6 cabris alors qu'il s'apprêtait à livrer deux cabris en POG.

Au total, 2100 caprins comme prévu ont été distribués à 700 familles et ensuite 245 caprins à 119 ménages en POG. Ce qui sous-entend que ces familles ont reçu en moyenne 1.14 caprins par ménage. Les enquêtes réalisées combinant informations tirées des bénéficiaires au nombre de 18 (11 filles et 7 garçons) et des capitaines¹³ ont porté sur 57 bénéficiaires. Parmi les 18 bénéficiaires enquêtées, le poids des personnes âgées est important car 22% des bénéficiaires ont plus de 70 ans et 44% plus de 60 ans. De ces données collectées, il est ressorti que sur les 171 caprins distribués, 39% des caprins sont morts. Les causes de mortalité sont de trois types : cas de maladies résultant des problèmes d'adaptation des cabris, expositions aux intempéries et carence de fourrage.

Les caprins ont été distribués entre mars et juin et de août à octobre. Les caprins reçus entre mars et juin ont subi plus fortement les problèmes de disponibilité de fourrage car il fallait les garder à la corde au cours de cette période tandis que ceux reçus entre août à octobre pouvaient être élevés librement, exception faite de ceux distribués sur les plaines irriguées qui devaient être gardés à la corde. Ces derniers ont subi plus fortement le problème d'adaptation. Il semblerait qu'une bonne quantité de cabris distribués proviennent de la commune de Baie de Henne, un écosystème plus sec comparé à celui de l'amont du périmètre irrigué de la rivière Moustiques.

Les fourrages ont été distribués au même moment que les cabris. Les espèces distribuées ce sont de l'herbe Eléphant et du glyricidia. Les bénéficiaires pour la plupart les ont mis en bordure des parcelles et regrettent que HEIFER n'ait pas choisi d'inclure l'herbe de guinée parmi les fourrages distribués mieux connus dans la zone, avec laquelle les éleveurs sont plus habitués et qui sont plus résistants à la sécheresse comparé aux espèces distribuées. Car, plus de 90% des bénéficiaires déclarent ne plus disposer d'herbe éléphant sur leurs parcelles.

Au cours des deux années, 5 cliniques mobiles vétérinaires ont été réalisées et ont soigné 5158 têtes de bétails (toutes espèces confondues). Les enquêtes approfondies réalisées sur 18 ménages ont permis de noter que 61% des bénéficiaires ont reçu des visites des agents vétérinaires et médecins vétérinaires et 22% ont déclaré avoir eu des cas de diarrhées lors des cliniques mobiles. Certains bénéficiaires avouent avoir sollicité les services des agents vétérinaires sur place pour garder en vie leurs caprins et profitent pour dénoncer les coûts exorbitants des services fournis par certains agents vétérinaires de la zone.

¹³ Coordonnateur placé par HEIFER pour le suivi de 10 à 12 éleveurs bénéficiaires

La zone dispose de bon nombre d'agents vétérinaires pouvant intervenir en cas de besoin moyennant la mise à leur disposition de stock de médicaments durant toute l'année et leur formation en traitement de pestes et maladies de toutes sortes.

De l'avis des bénéficiaires rencontrés, l'avenir de l'élevage de caprins dans la zone est lié à la possibilité de développer la production et la conservation de fourrages dans la zone en raison des longues périodes de sécheresse qui se répètent dans la zone. Cette offre de fourrage pourrait se faire sous forme de vente de fourrage aux éleveurs désireux d'en acheter. Elle est même cruciale pour la distribution du cheptel caprin qui contribue effectivement à capitaliser les ménages, plutôt que de devenir une source des dépenses (pour les soins vétérinaires) et de frustration (suite aux pertes enregistrés avec le manque de fourrage et la forte occurrence des maladies et les coûts élevés des soins).

5.3. Résultats en matière de protection sociale

5.3.1. Éléments de la stratégie d'opération d'ACF

L'organisation Action Contre la Faim (ACF) a été responsable du volet filet social du projet GIRE-SECALM. L'organisation a une longue expérience du département avec près de 30 ans d'exécution de projets d'assistance humanitaire et une bonne expertise dans le domaine de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et plus spécifiquement dans le développement et la mise en œuvre de stratégies de filet social.

Pour ce projet GIRESECALM, ACF a mis en place des stratégies déjà appliquées dans d'autres projets pour réaliser les tâches spécifiques qui lui ont été assignées :

1. Le choix des sites d'intervention (localités) en lien avec les zones sélectionnées par le consortium pour implanter les autres volets du projet¹⁴;
2. La sélection des bénéficiaires en tenant compte des listes officielles (SIMAST et PROCSIMAST). Ces listes ont été validées et croisées avec les opinions et les propositions des autorités locales (notamment des ASECs et des CASECs), pour toucher en principe les gens vraiment vulnérables ou très vulnérables. Les bénéficiaires finaux ont été sélectionnés une démarche de porte à porte, ciblant les ménages vulnérables des populations des bassins-versants ciblés par le projet.
3. La distribution de support alimentaire aux familles sélectionnées ;
4. La mise en place de structures communautaires d'épargne et de crédit.
5. L'allocation de support financier pour la mise en place d'activités génératrices de revenus.

5.3.2. Activités réalisées en matière de protection sociale

Le volet Protection sociale comprend 3 groupes d'activités complémentaires :

¹⁴ Il est bon de noter que ACF a été le premier opérateur à lancer ses activités pendant que les autres attendaient DE la part des secteurs et de l'AT ne décision sur les portes d'entrée

1. La distribution de coupons alimentaires

- Avec un montant calculé pour couvrir environ 20 à 30% du coût du panier de ménagère, les coupons ont été établis à 3500 gourdes au début du projet, puis ajustés à 4500 gourdes en cours de route, pour tenir de l'inflation qui s'est installé entretemps.
- Lancée avec des coupons de 3500 gourdes d'équivalent en produits et 1000 gourdes en cash, la stratégie a évolué après quelques mois vers à 4500 gourdes de produits (sans attribution de cash), dont 2100 gourdes de coupons pour les produits frais (légumes, tubercules, viandes et poissons) et 2400 gourdes pour les produits secs (céréales, pois et huile).
- Les livraisons ont été initialement programmées selon un rythme mensuel, mais les modalités pratiques de réalisation ont obligé d'espacer par la suite les distributions à une moyenne d'au moins 45 jours.
- Des marchandes locales ont été sélectionnées pour la livraison des produits frais aux bénéficiaires sur les marchés. Il est convenu que ce sont des produits locaux (légumes, tubercules viandes et poissons) que les marchandes accrédités doivent collecter pour la distribution.
- Des boutiques locales ont été également sélectionnées pour la livraison des produits secs, qui devraient être également d'origine locale (maïs, riz, petit mil, pois), à part l'huile de cuisine.
- Les marchandes de produits frais livrent ces produits aux bénéficiaires contre la réception des coupons. Elles remettent par la suite ces coupons reçus des bénéficiaires dans une IMF appointée par ACF. Cette IMF leur remet l'équivalent monétaire des coupons, selon une procédure claire, transparente et célère établie avec ACF.
- Les boutiques livrent aux bénéficiaires les produits secs correspondant à la valeur déposée par ACF sur leur carte magnétique, gérée par le système Red Rose. A chaque distribution, ACF recharge ces cartes pour un montant de 2400 gourdes. Les boutiques sont dotées d'un système avec un téléphone intelligent relié à la plateforme Red Rose. Elles peuvent lire le montant existant sur la carte des bénéficiaires et débiter ce montant en contrepartie des produits livrés. La transaction est automatiquement enregistrée sur la plate-forme. A la fin des opérations, les boutiques transmettent à ACF le rapport de leurs livraisons afin de se faire rembourser.

Il était prévu initialement que les marchandes de produits locaux soient en lien avec les producteurs. trices appuyés.es par le volet sur la production agricole exécuté par HEIFER, mais ce lien n'a pas été clairement observé.

2. Mise en place d'associations-villageoises d'épargne et de crédit (AVEC)

La mise en place des AVEC fait appel aussi à une stratégie bien maîtrisée par ACF qui l'applique depuis déjà des années. Elle consiste en la constitution de groupes de 30 personnes le plus souvent, avec en priorité des bénéficiaires des coupons alimentaires, mais pouvant intégrer aussi d'autres personnes des communautés, selon la décision de chaque groupe. La stratégie comprend les éléments suivants:

- Constitution du groupe avec de la formation en 4 semaines sur le système d'épargne et de crédit.
- Constitution d'un comité d'au moins 5 membres pour gérer le groupe.
- A partir de leur constitution, les groupes se réunissent une fois par semaine.
- A chaque réunion, les membres donnent une cotisation variable de 5 à 25 gourdes, et chaque membre peut acheter entre 1 et 5 parts. Le montant des parts peut varier entre 25 et 100 gourdes, selon le groupe et selon son degré d'évolution.
- Dès que le montant des cotisations et des parts libérées devient significatif, le groupe peut commencer à consentir des prêts à ses membres.
- Les prêts sont octroyés pour des durées de 3 mois avec des taux d'intérêt variables, mais le taux le plus souvent rencontré est de 5% par mois.
- Le remboursement se fait mensuellement pour les intérêts et le principal est remboursé au bout des trois mois. On observe cependant de nombreuses variantes, avec des remboursements partiels en tranches égales à chaque mois, couvrant les intérêts du mois et le tiers du capital, jusqu'à extinction complète de la dette.
- Les prêts sont en grande majorité investis dans des activités commerciales. Il y a des cas où des membres peuvent contracter des prêts pour faire face à des obligations familiales comme des cas de maladies ou de funérailles.
- Les discussions avec les bénéficiaires et des membres de comités (44 bénéficiaires individuels et 2 comités directeurs rencontrés) font état de taux de remboursements frôlant les 100%. De rares cas de non-paiement à l'échéance ont été rapportés. Dans presque tous les cas, un sursis est accordé au membre qui finit par rembourser intégralement son emprunt.
- Au bout d'un an de fonctionnement, la caisse du groupe est « cassée » et le montant est réparti entre les membres selon le nombre et la valeur des parts détenues et un montant proportionnel des bénéfices générés par les opérations de crédit. Et un nouveau cycle de collecte de parts démarre pour relancer les opérations de crédit.
- ACF a également mis en place un réseau « d'agents villageois » chargés d'accompagner les groupes et de les assister dans les réunions pour les opérations de calcul, notamment lors des remboursements, des réallocations de prêts et de redistribution du capital à la fin d'un cycle annuel.

5.3.3. Les résultats atteints en matière de filet social

Les résultats atteints dans le cadre de ce volet du projet sont présentés comme suit:

1. **Extrant 3.1** « Les ménages en insécurité alimentaire chronique sont intégrés dans un dispositif de protection sociale basé sur les bons alimentaires d'achat de produits locaux provenant des filières agricole et d'élevage appuyées par le projet (R2), permettant de renforcer leur statut nutritionnel »,
 - a. Les ménages sélectionnés sont effectivement intégrés dans le filet de protection sociale. 1246 ménages ont été en effet touchés par ce volet du projet, soit environ 25% de plus que les 1001 bénéficiaires prévus initialement.
 - b. 13 distributions ont été opérées, à raison de 4500 gourdes par mois par ménage, (9000 gourdes pour la dernière distribution), soit une injection totale de 69,000 gourdes par ménage sur la durée du projet.

- c. Les listes ont été établies sur la base du SIMAST et du PROCSIMAST avec validation des autorités locales. Dans le contexte local, les bénéficiaires sont tous des chefs de ménages nécessiteux, vulnérables et à risques d'insécurité alimentaire. Ce sont le plus souvent des familles de personnes âgées (60 ans et plus), avec trois générations constituant une même unité de consommation. Les personnes sélectionnées vivent avec leurs enfants qui ont eux-mêmes des enfants en bas âge. Ils habitent tous la même maison ou la même cour et partagent les mêmes repas.
- d. Ce ciblage a souffert malheureusement de l'empreinte de la « porte d'entrée ». Des jeunes, surtout des jeunes filles entre 18 et 30 ans, sont en effet très rares dans les listes de bénéficiaires. Or elles sont en âge de procréer et les plus à risques d'avoir des enfants souffrant de malnutrition qui arrivent aux dispensaires et centres de santé de la zone couverte par le projet. C'est seulement sur la fin du projet que, conscient du problème, tout le consortium a décidé de cibler 100 ménages ayant des enfants MAM référés par les centres de santé, pour bénéficier d'un appui intégral couvrant les différents mécanismes de support apportés par le projet.
- e. Les bons alimentaires sont convertis effectivement en produits locaux frais (légumes...) et produits secs dans les marchés et les boutiques, à travers des marchandes et des commerçantes sous contrat avec le projet. On a relevé certains cas de bénéficiaires supputant qu'ils se seraient faits duper par les marchandes sur les quantités et la qualité des produits reçus pour le montant des coupons, en particulier pour les produits frais.
- f. Il est cependant difficile de relever de relation entre les produits acquis par les bénéficiaires et la production locale appuyée par les autres volets du projet. Les raisons à cela paraissent d'ordre pratique et stratégique. Au plan stratégique, il n'y a pas de lien entre les marchandes sélectionnées par ACF et les producteurs.trices bénéficiaires de HEIFER dans la production agricole et l'élevage. En termes pratiques, ces producteurs.trices n'ont pas été organisés de manière à collecter et rassembler leur production pour la canaliser vers les marchés locaux sur lesquels s'approvisionnent les marchandes.
- g. D'autre part, même quand ces liens auraient été établis, il n'est pas évident que les bénéficiaires des filières végétales (banane et légumes) et animale (cabri) auraient de la production suffisante pour approvisionner ce nouveau marché (d'environ **37,006,200 gourdes**) pour les produits locaux mobilisés sur la période couverte par les distributions. En effet, les actions du projet ont eu un impact assez faible sur la production agricole locale qui n'a pas pu servir aux approvisionnements, suite au manque de pluie et au manque d'irrigation, suite aussi aux retards enregistrés dans certaines distributions de drageons de bananes et de semences de légumes par rapport aux moments qui seraient les plus propices. L'impact est encore plus faible sur la production de viande de cabri à partir des distributions de cheptel faites à certains ménages dans le cadre du volet « élevage ». Après 2 ans de distribution de cabri, les bénéficiaires ont rapporté très peu de valeur ajoutée et des pertes importantes de cheptel dues notamment à une épidémie de diarrhée.
- h. Le volet de protection sociale n'a pas eu l'effet d'entraînement escompté sur la production agricole locale, et ce même pour les bénéficiaires touchés par le volet production agricole du projet. Pour des raisons diverses, la synergie et la complémentarité

n'ont pas été au rendez-vous, l'intersectorialité encore moins. Il faut relever aussi le manque de communication et de partage d'informations entre ce volet du projet et les autres.

- i. Enfin, il n'a pas été possible d'apprécier l'évolution du statut nutritionnel des ménages touchés, en absence de références et d'instruments de mesure des changements espérés. On peut retenir néanmoins une amélioration sensible du score de diversité alimentaire des ménages (SDAM) pendant le temps qu'a duré l'allocation de produits promus par le projet. Les ménages ont relevé avec satisfaction l'accès aux légumes, à la viande, au poisson et à l'huile à travers les bons alimentaires offerts par ACF. Malheureusement, cet effet possible en théorie sur le statut nutritionnel des ménages bénéficiaires a été limité par l'érosion progressive des quantités de produits reçues avec la perte du pouvoir d'achat des coupons suite à l'inflation liée au taux de change et aux coûts du transport. Cet effet théorique a été également atténué par la charge démographique des ménages bénéficiaires et la faible période d'étalement de la couverture.
- j. Au cours de la dernière distribution réalisée décembre 2022, ACF a pu doubler la valeur monétaire des coupons alimentaires. Cette augmentation de 4500 gourdes à 9000 gourdes a compensé les pertes de quantité que l'inflation de 48%, connue en glissement annuel pour l'année 2022¹⁵, aurait fait peser sur la valeur initiale du coupon.

2. Extrait.3.2 « Les ménages du filet de protection sociale sont sortis durablement du filet de protection social via un appui au développement d'activités économiques durables (AGR), un système d'épargne et de crédit communautaires et l'accès à des formations professionnelles».

- a. On est loin de sortir du filet de protection sociale et plus loin encore *d'une sortie durable*. Dans toutes les zones couvertes par les projets et particulièrement dans les zones les plus difficiles de la section de Haut-Moustiques (Fonds Lecture, Mare Grand-Bois, Dispite, par exemple), les ménages ont exprimé leur préoccupation par rapport au délai écoulé entre les dernières distributions. Certaines familles ont même fait part de leur grande difficulté à assurer la couverture de leurs besoins alimentaires depuis la dernière distribution de décembre 2022 qui a marqué aussi la fin de cette activité.
- b. ACF a pu boucler en octobre 2022 le processus de financement des activités génératrices de revenus (AGR) pour aider au renforcement économique des ménages les plus vulnérables. 200 familles ont pu bénéficier d'une allocation de **21,000 gourdes** pour mettre en place ou renforcer leurs activités économiques. Les bénéficiaires ont été sélectionnés parmi les membres les plus réguliers des groupes Tipa Tipa. Des chèques ont été remis à chacun des bénéficiaires qui devaient se déplacer pour les encaisser dans une banque commerciale de Port-de-Paix. La réalisation de cette activité de financement des AGR représente un apport financier important pour les ménages bénéficiaires mais sa stratégie donne lieu à quelques constats et préoccupations.
 - i. le mode d'attribution par chèques est le plus clair, le plus sûr et le plus facilement retraçable pour ACF. Mais, avec les problèmes actuels du système bancaire

¹⁵ Sources : Statistiques BRH.

national et local, il présente un coût de transaction élevé pour les bénéficiaires au moment des attributions: **entre 4000 et 6000 gourdes** de frais pour le transport vers Port-de-Paix et un repas pour la journée. Avec ces frais, la plupart des bénéficiaires se sont retrouvés.es avec **15,000 gourdes** (environ 100 US\$) pour démarrer ou renforcer une activité, soit l'équivalent, à l'époque des attributions, de 30 gallons de kérosène, ou de 3 sacs de riz de 8 marmites, ou de 3 jeunes dindons, ou enfin d'un jeune bouc.

- ii. Avec ce fonds, la plupart des bénéficiaires ont renforcé des commerces existants dont le capital a été ainsi augmenté. Mais les pressions quotidiennes pour l'alimentation familiale et les ponctions opérées pour le support des enfants scolarisés à Port-de-Paix ne permettent pas à ces activités de faible taille de prendre de l'envergure. La moindre marge générée au cours d'un cycle de vente est immédiatement détournée vers des urgences familiales en attente. Donc des activités en perpétuelle situation de survie.
- iii. Ces attributions ont eu cependant un fort impact sur le maintien des acquisitions régulières de parts dans les groupes Tipa Tipa dont les bénéficiaires se sont affranchies du crédit pendant la période de fonctionnement des AGR financées par l'allocation. Délaissant les prêts des groupes et n'assumant donc aucune charge financière, les bénéficiaires ont eu plus de latitude pour acheter des parts et accumuler en épargne. Ceci a permis d'augmenter la part de fonds disponibles dans ces groupes pour consentir des prêts aux non-bénéficiaires, ce qui a été le cas dans les Tipa Tipa qui ont eu beaucoup de membres comme bénéficiaires. Auquel cas, le financement des AGR a eu impact financier autant pour les bénéficiaires que pour les membres non-bénéficiaires des groupes Tipa Tipa auxquels ils.elles participent.

c. **Le système d'épargne et de crédit a bien été mis en place avec les Associations villageoises d'épargne et de crédit (AVEC).** Les bénéficiaires, tout comme les agents d'encadrement rencontrés sur le terrain considèrent que ce système d'épargne et de crédit est un succès. Ils croient que c'est le résultat le plus probant et le plus durable réalisé par ACF dans le cadre de ce projet. Plus de 3000 personnes en sont membres, soit plus de 2.5 fois le nombre de bénéficiaires de coupons, avec la possibilité laissée d'intégrer des personnes non bénéficiaires de support alimentaire.

- i. Ces AVEC sont devenues rapidement « la banque » des populations locales. Elles permettent de développer l'habitude d'épargne à travers l'acquisition des parts dont la valeur est restée à des seuils accessibles (entre 25 et 100 gourdes). Mais surtout, elles permettent d'avoir accès à du crédit court terme pour la mise en place, principalement d'activités commerciales, et plus rarement pour la couverture des frais de maladies et de funérailles. Elles deviennent rapidement une véritable alternative aux usuriers et aux systèmes de micro-crédit traditionnel dont certains pratiquent encore des taux proches de 100% sur 3 mois.
- ii. De fait, presque tous les bénéficiaires de coupons, membres, des AVEC, ont contracté des prêts. Ces montants sont investis principalement dans des activités de petits commerces. Le coût de ce capital (environ 5% par mois) et les taux de

remboursement de presque 100% relevés sur le terrain, laisseraient penser que ces activités commerciales (AGR-commerce de produits agricoles et alimentaires) seraient relativement lucratives. Il est néanmoins permis de douter que les niveaux d'investissement qui y sont mobilisés ainsi que la taille des économies locales permettent aux ménages de vraiment accumuler et de parvenir à couvrir leurs besoins alimentaires au point de pouvoir se passer à terme des coupons alimentaires pour ceux qui en bénéficiaient.

- iii. La stratégie d'ACF sur les groupes d'épargne et de crédit les limite malheureusement au stade des «TIPA-TIPA ». La dissolution annuelle des caisses pour redistribution individuelle entretient un mouvement cyclique de décapitalisation, voire de dissolution financière des groupes au profit de leurs membres. En cela, cette stratégie brime le potentiel d'accumulation financière observé dans des groupes de même nature, indépendants du projet et observés par exemple à Fonds Lectune. Ces groupes ne pratiquent pas la dissolution périodique. Au contraire, ils fédèrent les groupes et leurs actifs en associations de second niveau qui arrivent déjà à accumuler jusqu'à 2 millions de gourdes de capital et à consentir des prêts de 150,000 gourdes pour l'acquisition de motos par exemple.
- iv. A la fin du projet, on peut dire que les objectifs contractuels, les résultats prévus ont bien été atteints. ACF a mis en place sur les trois (3) communes couvertes par le Bassin-versant de la Rivière Moustiques les 100 groupes Tipa Tipa prévus et renforcé 80 groupes anciens, mis en place dans le cadre du programme KORELAVI. Les nouveaux groupes formés ont un effectif total de 3000 membres dont 80% de femmes. Les 80 groupes renforcés comptent 2400 membres dont 72.4% de femmes.
- v. Les résultats financiers ne sont disponibles que pour les 100 groupes mis en place dans le cadre de ce projet. Le montant net de l'épargne accumulée et répartagée fin 2022 est de **28,365,237.00 gourdes**, soit une moyenne de **283,652.30 gourdes** par groupe et de **9,455.00 gourdes** par membre.
- vi. L'intérêt du mouvement Tipa Tipa tient au fait que cette épargne accumulée n'est pas restée dormante et improductive. Elle a roulé entre les membres sous forme de crédit et a généré **4,314,162.00 gourdes** de revenus d'intérêt, soit un taux de rendement annuel de 15%, tout à fait intéressant et compétitif par rapport au taux de rémunération du capital sur le marché bancaire et même sur le marché local de l'économie solidaire. Les taux de remboursements proches de 100% attestent en plus de la solidité du modèle financier et de l'environnement socialement contraignant qui le sous-tend. Le tableau suivant reprend les données de ces résultats organisationnels et financiers.

Communes	Nombre groupes	Membres total	Femmes	Hommes	% Femmes	Montant partagé	Bénéfice partagé	Montant total
Port-de-Paix	29	870	696	174	80%	8,244,597	1,252,632	9,497,229
Bassin Bleu	30	900	702	198	78%	8,859,140	1,311,135	10,170,275
Jean- Rabel	41	1230	1008	222	82%	11,261,500	1,750,395	13,011,895

TOTAL	100	3000	2406	594	80 %	28,365,237	4,314,162	32,679,399
--------------	------------	-------------	-------------	------------	-------------	-------------------	------------------	-------------------

- vii. Comme on le voit, ces populations réputées pauvres et très vulnérables ont collecté et regroupé en moins de deux ans un capital de plus de 32 millions de gourdes. C'est une base appréciable d'accumulation initiale. Il est dommage que le modèle ne permette pas la capitalisation sur un certain nombre d'années. Il est vrai que tous les membres ont mis en suspens des besoins urgents en attendant le jour où la caisse devra être répartie en fin d'année. Mais c'est là un double désavantage. Les besoins financiers ou les urgences pourraient être immédiatement comblés par du crédit productif d'intérêts au lieu d'être différés en fin d'année pour une consommation de l'épargne et une succion totale de l'effort financier accumulé en cours d'année. Ce procédé décapitalise chaque année le mouvement pour repartir à zéro au lieu de consolider l'accumulation d'année en année.
- viii. De là vient tout l'intérêt de la réflexion à engager sur des formes qui permettraient de dépasser les limites philosophiques du modèle et de libérer son potentiel d'accumulation financière et sa capacité à sortir effectivement les populations de la pauvreté avec la seule force de leurs sacrifices et de leur discipline financière. A ce sujet, une expérience récente a été lancée par Join For Water à la fin du projet. Elle est conduite avec les mêmes méthodes qu'ACF. Elle cible spécifiquement la production agricole (pas la protection sociale). L'introduction d'un support individuel sous forme de parts sociales additionnelles, non récupérables au moment du partage, permet de garder un capital permanent qui se reconstitue et s'amplifie à travers les opérations de crédit. Il faut attendre les premiers résultats économiques et financiers de cette expérience pour se prononcer sur la viabilité d'un tel modèle. Elle représente néanmoins une piste additionnelle de réflexion pour la capitalisation continue et la consolidation du mouvement Tipa Tipa.
- ix. Enfin, il reste posé la question de la pérennité des Tipa Tipa et leur fonctionnement après le projet, après ACF. Il est bon de rappeler que les groupes Tipa mis en place par Korelavi ont dû être renforcés dans le projet GIRESECALM après deux années passées sans accompagnement. C'est bien le signe de risques réels de déperdition sur la qualité des groupes et leur solidité organisationnelle et financière. L'accompagnement est essentiel à la survie des groupes et à la consolidation de leurs résultats financiers. Avec le projet, ACF a comme subventionné le coût de cet accompagnement, ce qui le rend invisible. Or, il s'agit d'un coût réel qui devrait être aussi imputé aux coûts d'opérations des groupes (par exemple 5 à 10% du bénéfice partagé). Cela vaudrait mieux que chacun amasse moins de bénéfices sur une courte période au lieu d'assister sans réagir à l'effritement du mécanisme par manque de soins, un peu comme un « cabri à plusieurs maîtres ». Il y a donc une vraie demande des groupes pour des services d'accompagnement. Cette demande représente un potentiel pour le développement, à partir des agents villageois ou d'autres jeunes formés en administration et gestion, d'un nouveau corps de métier dédié au support aux groupes Tipa Tipa, comme le sont déjà par exemple des agents vétérinaires pour les soins au bétail. La réflexion devrait aussi être initiée à ce sujet avec l'ouverture d'esprit nécessaire pour intégrer les innovations susceptibles d'aider le mouvement Tipa Tipa à prendre pied et à prospérer même sans projet en support.

- 3. Extrait 3.3 :** La capacité des vendeurs sur les marchés locaux est renforcée afin, de sécuriser une meilleure disponibilité des produits locaux et de faciliter les échanges avec les producteurs appuyés par le projet (R2).
1. Aucune action réelle de renforcement des vendeurs n'a été réalisée dans le projet, comme c'était initialement prévu.
 2. Il n'y a pas de lien identifié, comme signalé plus haut, entre les producteurs.trices et les marchands.es qui approvisionnent les bénéficiaires des coupons alimentaires.
 3. Il n'y a pas eu de distribution au moment de la phase de terrain de cette évaluation. Cela explique en partie qu'il n'a pas été possible de se renseigner auprès des marchands.es de légumes et de viande sur l'origine des produits distribués. De toute évidence, il n'y a pas de zones à l'intérieur du territoire couvert par le projet qui auraient la capacité de produire assez pour approvisionner ces marchands.es. La seule exception serait pour les producteurs de banane qui, justement, sur la zone de Poste Métier, se plaignent de la tendance des marchands.es à s'approvisionner en banane dans d'autres communes comme Saint-Louis du-Nord. Ces producteurs de banane ont fait état de leur difficulté pour écouler leur production, même dans les conditions actuelles de la sécheresse qui a affecté certaines plantations au cours de l'année dernière. Il faut déplorer que ce lien n'ait pas été établi plus formellement avec les marchands.es. approvisionnant les bénéficiaires du filet social
 4. Il existe enfin de multiples blocages à l'objectif d'utiliser les coupons comme un levier pour la production locale et plus spécialement pour les bénéficiaires du volet agricole du projet :
 - a. Même sensibilisés.es, les marchands.es n'ont pas été assez organisés.es pour collecter leurs produits à l'intérieur du territoire couvert par le projet.
 - b. L'opérateur sur le volet agricole n'a pas sensibilisé ni organisé assez les bénéficiaires de drageons de banane, de semences de légumes et de cabris sur la possibilité de regrouper leurs productions pour profiter de l'opportunité de la demande constituée par les marchandes fournisseuses de produits frais aux bénéficiaires d'ACF.
 - c. En dehors de la banane, la production additionnelle dégagée de la culture de légumes comme des caprins reste encore trop faible et trop aléatoire pour représenter une offre substantielle et régulière d'approvisionnement pour les marchandes. Il est bon de noter que la demande de viande induite par le projet, par exemple, impliquerait d'abattre 100 cabris en moyenne par mois de distribution, si elle devrait être couverte seulement par cette viande. Avec 12 distributions, cela devrait tourner autour de 1200 têtes de caprins nécessaires. Avec les taux de pertes rapportés par les bénéficiaires sur le cheptel reçu suite aux divers épisodes de diarrhée et au manque de fourrage, il y aurait fort à craindre que le cheptel distribué par le projet serait déjà en bonne partie entamé. Il en est de même des légumes dont la production a été présentée comme symbolique, en absence de l'eau l'année dernière et cette année, sauf autour des lacs, pour lesquels il est d'ailleurs observé que des enjeux fonciers locaux ont tendance à bloquer encore une valorisation effective. Tout compte fait, il n'y a pas eu d'augmentation ou de sécurisation sensible

de la production agricole induite par le projet qui pourrait conduire à une complémentarité des producteurs.trices et des marchands.es.

- d. Enfin, même quand ce potentiel de production agricole serait effectif, il serait inhibé par le manque de synchronisation entre les acteurs. Les actions d'ACF qui génèrent la demande de produits agricoles locaux ont été lancées bien longtemps avant celles de HEIFER et d'ODRINO. Les habitudes prises au début des opérations se sont installées dans la durée et il n'a plus été possible d'établir le pont entre la demande de produits induite par le filet social et la production agricole générée par les autres volets du projet.

5.3.4. Appréciation globale du volet de protection sociale

L'évaluation a fait ressortir une bonne pertinence des actions engagées dans le filet social. Dans l'ensemble, les bénéficiaires affichent une bonne appréciation autant du support alimentaire reçu à travers les coupons que du système d'épargne et de crédit. Il y a néanmoins lieu de relever certains éléments qui auraient pu contribuer à renforcer davantage les bénéfices des actions de protection sociale et qui ont manqué malheureusement pour assurer un effet plus durable de ces actions, dans une optique d'approche intersectorielle de la SAN :

1. **Un meilleur ciblage** en éclatant les familles élargies pour viser aussi les ménages nucléaires qui les composent et atteindre aussi des jeunes ayant des enfants qui sont eux-mêmes en situation de vulnérabilité alimentaire et nutritionnelle. Une telle stratégie permettrait de diminuer la pression sur les quantités reçues et assurer aux bénéficiaires une durée plus longue d'utilisation des produits alimentaires. La conséquence serait évidemment l'enrôlement d'un plus grand nombre de bénéficiaires qui nécessiterait la mobilisation de plus de moyens financiers que ceux dont a disposé ce projet.
2. **Un meilleur contrôle** lors des journées de distribution pour écarter les suspicions exprimées dans certains cas, peut-être à tort, d'une manipulation exercée par les marchandes sur les quantités et la qualité des produits livrés aux bénéficiaires.
3. **Le retour d'une partie en cash des allocations alimentaires** est presque unanimement souhaité par les bénéficiaires. Les craintes d'un détournement du cash à des fins non-alimentaires sont effectivement fondées pour certains ménages. Il faut reconnaître que ce risque est limité à un petit nombre de bénéficiaires. Ce risque pourrait être encore réduit au minimum en ciblant directement comme bénéficiaires les femmes des ménages. La partie cash, aussi petite soit-elle, représente en effet un potentiel important d'épargne et d'investissement qui permettrait de prolonger la période d'utilisation de l'allocation alimentaire.
4. La distribution de coupons alimentaire a bien servi un certain temps aux familles après chaque épisode. De l'avis unanime, ce support a permis aux familles d'améliorer leur situation alimentaire au cours de la durée du projet. Cependant, comme on pouvait s'y attendre, il n'en reste pas de trace à la fin du projet. Au contraire, dans ces zones à risques climatiques récurrents et donc en situation chronique de crise voire d'urgence alimentaire, les populations bénéficiaires expriment clairement leur difficulté à assurer la couverture de leurs besoins alimentaires depuis la fin du projet.

5. Ce qui aurait pu en rester de cette opération de distribution alimentaire serait la structuration durable de lien entre la production locale et les fournisseurs de produits. Malheureusement cette connexion n'a pas été établie pendant le projet. Cela est dû au déphasage dans le temps entre les opérations de protection sociale et les interventions sur la production agricole (semences, drageons de banane et cabris) qui sont arrivées plus tard et qui ont connu des fortunes diverses avec les épisodes de sécheresse ayant frappé les plantations et des maladies ayant affecté le cheptel. Pour un projet de sécurité alimentaire, ce déficit de connexion entre la production et la distribution de produits alimentaires représente une vraie lacune.
6. L'expérience des Tipa Tipa est beaucoup plus encourageante. Elle représente un véritable outil de mobilisation financière avec un potentiel avéré d'autonomisation des ménages et des femmes en particulier. Il est dommage que le modèle porte en son sein ses propres blocages qui briment ses capacités à aider les ménages vulnérables à sortir de la pauvreté.
7. L'accompagnement s'avère, de ce fait, une nécessité. De même, le rôle des agents-villageois mériterait d'être renforcé pour se poursuivre même au-delà du projet. Il faut libérer le potentiel des «Tipa Tipa» pour les aider à évoluer vers de vraies associations d'épargne et de crédit en processus d'accumulation financière. Ceci n'est pas impossible. Il semblerait que d'autres opérateurs dans d'autres consortia du PMSAN en protection sociale ont tenté et réussi avec succès ce bond qualitatif et quantitatif. Il n'y a qu'à partager les leçons de cette expérience et les mettre à profit.
8. La graduation a été très tôt abandonnée comme objectif du projet et les actions conduites en support aux AGR n'ont pas eu l'envergure pour induire un réel changement dans le statut économique des ménages. Les bénéficiaires des AGR ressentent fortement la pression des besoins alimentaires (non couverts en fin de projet) sur la survie de leurs activités économiques. Sur un autre plan, le contexte défavorable, l'inflation et la faible taille des subventions ont réduit le potentiel intrinsèque de cette stratégie qui, par ailleurs, a été développée trop tard pour laisser le temps de suivre et d'accompagner les bénéficiaires.
9. Pour un projet de sécurité alimentaire et nutritionnelle, les supports comme les coupons et les AGR nécessitent des leviers complémentaires qui devraient venir des autres actions en production agricole et en élevage. La coopération et la coordination entre les différents opérateurs du projet restent fortement souhaitées, pour développer le ciblage commun là où c'est possible et offrir ainsi aux bénéficiaires touchés différents leviers pour sortir du filet social et du cercle vicieux de la vulnérabilité.

6.0. APPRÉCIATION DES RÉSULTATS

Dans ce chapitre, nous abordons l'appréciation des résultats atteints par le projet, au regard de la grille de critères habituellement appliqués à cet effet. Seront successivement analysées : la pertinence, la cohérence, la complémentarité, l'efficacité, l'efficacé, l'intégration de genre, la participation des bénéficiaires, la durabilité. Un point sur les leçons apprises termine ce chapitre.

6.1. Pertinence

Comme rappel, le projet GIRESECALM a retenu trois grands axes d'intervention :

- le premier axe porte sur la gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle,
- le second concerne l'amélioration des filières agricoles et d'élevage selon une approche GIRE, de chaîne de valeurs et de gestion des risques,
- le troisième vise la mise en place d'un dispositif de filet social permettant de réduire la vulnérabilité alimentaire des ménages.

L'analyse de la pertinence des actions du projet est faite ici par rapport à la politique sectorielle nationale et régionale et par rapport au contexte social et économique de la zone.

6.1.1. Par rapport à la politique sectorielle nationale et régionale

Après analyse des axes d'intervention, on peut noter qu'ils s'inscrivent bien dans la stratégie nationale de Souveraineté, de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SSAN) au regard des objectifs poursuivis par la SSAN et des axes institutionnels et sectoriels qu'elle priorise. Cette stratégie nationale part d'un objectif de réduire la faim et la malnutrition dans le pays et se donne 3 axes d'intervention prioritaires.

Le premier axe à caractère politique se place en amont du projet en ce sens qu'il cherche à travailler à l'établissement d'un cadre légal et d'un environnement favorable à la SSAN.

Le second axe plus opérationnel est décliné en 4 actions prioritaires :

- le renforcement de l'agriculture familiale capable d'assurer la production, la commercialisation et la transformation de produits agricoles et alimentaires, diversifiés, commercialisables,
- les filets sociaux afin de permettre aux familles vulnérables de sortir du cycle d'exclusion provoqué par la faim,
- l'amélioration des services sociaux de base,
- les infrastructures pouvant garantir l'écoulement des produits agricoles et alimentaires.

Les résultats 2 et 3 du projet GIRESECALM s'accordent bien avec ces axes de la stratégie nationale. Les activités principales cherchent à augmenter la disponibilité alimentaire et à favoriser l'accès des ménages aux produits alimentaires. Le résultat 1 du projet est en ligne avec le troisième axe de la Stratégie nationale qui est plutôt orienté vers le cadre institutionnel de la gouvernance de la

SSAN, notamment par le renforcement des capacités des acteurs à mieux intervenir sur la problématique et surtout à mieux coordonner leurs interventions dans le secteur SSAN.

6.1.2. Par rapport au contexte social et économique de la zone

Le choix de ces communes comme zones d'intervention prioritaire du projet GIRESECALM dans le cadre du PMSAN (11^{ème} FED) se base sur leur réalité alimentaire et nutritionnelle retrouvée dans les différents rapports produits par la CNSA, les ministères de l'Agriculture et de la Santé Publique au cours de la dernière décennie. Les informations existantes exposent largement les conditions physiques, sociales et économiques ayant conduit à cet état de fait et à sa perpétuation dans l'histoire de la région en dépit des investissements importants qui y ont été enregistrés.

Selon le rapport IPC d'octobre 2015, environ 70% de la population haïtienne se trouve en insécurité alimentaire chronique. Le Bas Nord-Ouest et l'Artibonite compteraient en moyenne 160,000 personnes¹⁶ qui se trouvent depuis des décennies dans une telle situation.

Le rapport produit par la CNSA en 2019 laisse apparaître que plus d'une personne sur 3 a besoin d'une assistance alimentaire. Il y aurait environ 3.7 millions de personnes en Haïti qui seraient en phase 4. Parmi les zones les plus exposées, une bonne partie de la péninsule du Nord-Ouest est concernée. Les facteurs explicatifs sont principalement l'accès limité des ménages à l'alimentation, du fait du faible pouvoir d'achat des ménages et de la forte dépendance du marché pour les produits alimentaires de base accrue avec les sécheresses de 2018 et 2019. La vulnérabilité de la région se fonde fondamentalement sur ses caractéristiques climatiques marquées par un déficit hydrique et l'irrégularité de son régime pluvial. Elle s'est aggravée avec l'accès inadéquat à l'eau potable, le mauvais état des infrastructures, notamment des voies de pénétration, la dégradation des ressources naturelles et les impacts des catastrophes naturelles, dont la dernière en date, le cyclone Matthew, a fortement affecté les structures productives de la péninsule du Nord-Ouest et décapitalisé les familles.

Le volet portant sur la maîtrise de l'eau du projet s'accorde bien aux problèmes de déficit hydrique qui caractérise la zone d'intervention. Il cherche à assurer la disponibilité en eau pour les cultures et réduire les risques de perte de récoltes provoquée par la sécheresse due aux changements climatiques. Il en est de même du volet d'aménagement des bassins-versants qui cherche à contrer le déficit hydrique provoqué par la déforestation, notamment la disparition des espèces forestières (le campêche et le gayac en particulier) frappant toute la région et la disparition de la couverture de pins retrouvés dans le temps en amont du BV sur les hauteurs de Haut-Moustiques. Les paysans de la zone avancent que la réduction du débit de l'eau sur la rivière des Moustiques est liée à la coupe effrénée des pins au moment de l'extension de l'usine SEDREN¹⁷. Il y avait un grand besoin de bois d'œuvre pour la construction des habitats et des aménagements liés au développement de l'usine.

En ce qui a trait aux activités de reconstitution du capital productif des agriculteurs familiaux, elles constituent une réponse directe à la décapitalisation des agriculteurs provoquée par la diminution

¹⁶ CNSA, IPC, octobre 2015

¹⁷ Usine d'extraction du cuivre située à Morne La Pierre aux Gonaïves

du rendement à la parcelle et des revenus des producteurs. Elles les aident à reconstituer leur capital bétail détruit par les cyclones et les inondations qui continuent malheureusement de les affecter.

Enfin, il est à mentionner les dispositifs mis en place pour favoriser un accès aux aliments pour les familles vulnérables et le système de veille établi pour alerter les autorités locales et centrales sur les risques de chocs climatiques qui affectent les efforts déployés par les acteurs dans ce milieu difficile du Bas-Nord-Ouest.

En conséquence, l'ensemble des axes d'interventions retenus par GIRESECALM apparaissent comme prioritaires, adéquats et pertinents face aux problèmes de sécurité alimentaire et nutritionnelle auxquels les ménages sont confrontés ainsi que ceux mettant l'accent sur la gouvernance de la SSAN de la région.

6.2. Cohérence et complémentarité

La complémentarité avec d'autres projets ou programmes en cours y compris ceux des autres bailleurs de fonds, a-t-elle été évaluée et prise en compte dans la mise en œuvre du projet ?

La complémentarité existe entre le projet GIRESECALM et d'autres projets mis en œuvre par certains membres du consortium financés par l'UE 11^e FED et par d'autres bailleurs. C'est le cas des interventions identifiées au niveau des lacs collinaires dont la valorisation ne va pas s'achever avec ce projet qui va bientôt arriver à terme. Il est prévu d'associer le projet PAISANO financé par Diakonie et BMZ, qui vient de démarrer ses actions dans la zone.

Des initiatives prises par le Consortium ont visé à rechercher une complémentarité avec d'autres acteurs évoluant dans la zone. C'est le cas des relations établies avec ID ayant dans son champ d'action le dépistage des familles et enfants souffrant de malnutrition¹⁸. Le Consortium a jugé bon d'intégrer les familles vulnérables ayant les enfants malnutris identifiés dans la zone d'intervention du projet par ID et de les inscrire dans les travaux de création d'emplois ou dans les volets de filet de sécurité sociale.

Des relations de travail et de collaboration similaires ont été développées avec la DDA et les « Gwoup Sante Bèt » (GSB) pour les associer aux cliniques mobiles dans la lutte contre les maladies et pestes frappant les caprins, les bovins et les ovins et les autres espèces de la zone d'intervention du projet. Le Consortium a financé les intrants et les coûts associés aux déplacements et à la restauration de l'équipe tandis que la DDA a mobilisé de son côté les médecins vétérinaires. Le fait d'inclure les autres acteurs démontre la volonté du Consortium de rechercher la cohérence et de garantir la durabilité de l'intervention car les pestes et les maladies s'attaquent à toutes les espèces de bétail.

On pourrait aussi noter l'invitation faite à AMURT, un opérateur spécialisé dans la mise en place et l'accompagnement des initiatives communautaires de crédit solidaire, à participer à l'atelier sur l'expérience Tipa-Tipa dans la zone.

¹⁸ ID a aussi mis à disposition un agent pour faire l'atelier sur la maîtrise locale déléguée des ouvrages

Dans le cas des forages construits sur Altida, la DDA regrette que cette collaboration ne soit pas développée avec d'autres opérateurs évoluant dans la zone disposant de matériels qui auraient permis de forer plus profondément le puits d' Altida et de disposer de plus d' eau pour l'irrigation des terres de la zone. La productivité des interventions dans une zone aussi difficile doit compter sur la complémentarité entre les acteurs, la mutualisation de leurs ressources et la possibilité que des opérateurs spécialisés dans des champs divers associent leurs expériences et leurs connaissances dans des initiatives communes visant à transformer les conditions sociales et économiques des populations.

6.3. Efficience

Avec le budget de 6,244,492 euros, le Consortium prévoit d'accompagner 4,560 ménages en mettant à leur disposition des infrastructures et des appuis techniques divers. Ces appuis comprennent la mise à disposition des semences maraîchères, des drageons de bananes, des caprins et de l'appui technique nécessaire permettant d'augmenter la production de légumes, de bananes et de caprins. Cet appui inclut aussi la distribution de coupons alimentaires permettant d'aider les familles vulnérables d'accéder à de la nourriture tout en mettant en place des activités pouvant aider ces familles à générer des revenus additionnels et ainsi sortir de la situation d'insécurité alimentaire.

Le budget, tel que réparti, alloue 39% de fonds aux activités et 61% de fonds au fonctionnement incluant les équipements. Le montant alloué aux activités nous paraît faible, mais il est possible d'y inclure une partie des ressources dédiées aux équipements agro-climatiques dans les activités. Le montant alloué au fonctionnement du projet se révèle en conséquence très élevé (61%) et inclut notamment les ressources humaines, le fonctionnement du bureau, les services et les frais administratifs. Le coût de fonctionnement est élevé dû au fait qu'il doit faire fonctionner 4 partenaires du consortium localisés dans des espaces différents et conduisant des activités spécifiques et localisées dans presque tous les sites ciblés de l'aire d'intervention du projet. Le poids du fonctionnement varie d'un partenaire à un autre.

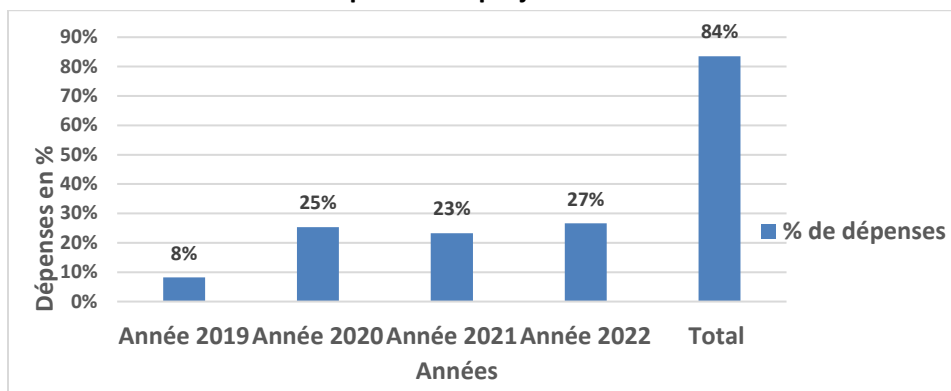
Le partenariat existant entre les 4 membres du Consortium définit un partage des responsabilités. Ce partage à notre avis, basé sur les expériences de travail des partenaires et leurs connaissances des domaines et des zones d'intervention, a visé une plus grande efficience dans l'exécution des activités. D'un côté, il y a un binôme entre PROTOS et ODRINO travaillant ensemble sur la problématique de GIRE depuis quelques années dans la zone et, de l'autre, HEIFER et ACF dont l'expérience dans les activités sous leurs responsabilités est très ancienne. ODRINO et HEIFER possèdent dans leurs champs d'activités un bon ancrage communautaire, une très bonne connaissance de la zone et donc une bonne capacité pour la réalisation des activités. Et parallèlement PROTOS dans son rôle de chef de file pourrait mieux valoriser ses connaissances de la coopération avec l'Union Européenne et notamment des procédures du FED.

Les dépenses encourues au 31 mars 2023 montrent que GIRESECALM a dépensé 84% des fonds disponibles¹⁹. On a observé un faible niveau de dépenses (8%) au cours de la première année (année 2019) d'exécution qui pourrait s'expliquer par le contexte social et politique (année de « peyi lòk ») qui

¹⁹ Ce taux ne prend en compte les dernières données financières d'ACF, non disponibles au moment de la finalisation de ce rapport.

a prévalu dans le pays et dans la zone d'exécution du projet. Les dépenses ont augmenté au cours des trois prochaines années, 25% en 2020 et 27% en 2022 (allant au 31 mars 2023) mais restent en dessous des prévisions faites pour l'absorption des ressources au 30 juin 2022. Ceci explique aussi l'avenant signé entre le consortium et l'Union Européenne pour l'extension du projet au 31 mars 2023.

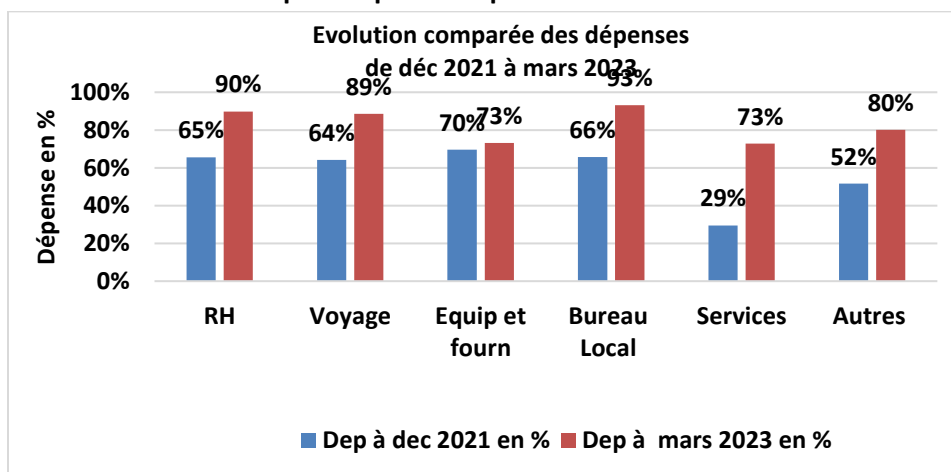
Tableau 4 : Évolution des dépenses du projet de 2019 à mars 2023



Sources GIRESECALM

Les dépenses en décembre 2021 n'étaient pas au même niveau pour les différentes rubriques. Pour les rubriques Bureaux locaux et Ressources Humaines, elles ont accusé le plus fort taux d'absorption alors que celles des activités et les services font partie des 3 rubriques ayant les plus faibles niveaux d'exécution des dépenses. Au cours de l'année 2022 allant à mars 2023 nous avons enregistré une amélioration nette au niveau des rubriques services et activités. Les services sont passés de 29 à 73% et les activités de 52% à 80%. Les services ont cru vu que nous nous approchons de la fin du projet. Certains contrats de services portant sur le besoin de systématisation et de bilan des activités expliquent en grande partie cette augmentation des sommes dépensées pour les services. Il y a lieu de signaler le nombre élevé de personnel technique et administratif impliqué, à des degrés différents, dans l'exécution du projet.

Tableau 5 : État des dépenses par rubrique



Sources GIRESECALM

On pourrait avancer que le projet a cru en efficience au cours de l'année 2020 en analysant l'évolution des dépenses pour les activités comparées aux autres rubriques. Le niveau d'efficience reste toujours élevé en 2021 car les activités continuent d'augmenter pendant que les autres postes de dépenses ont connu un fléchissement, notamment pour les équipements. La progression observée en 2021 s'est maintenue et a accru en 2022.

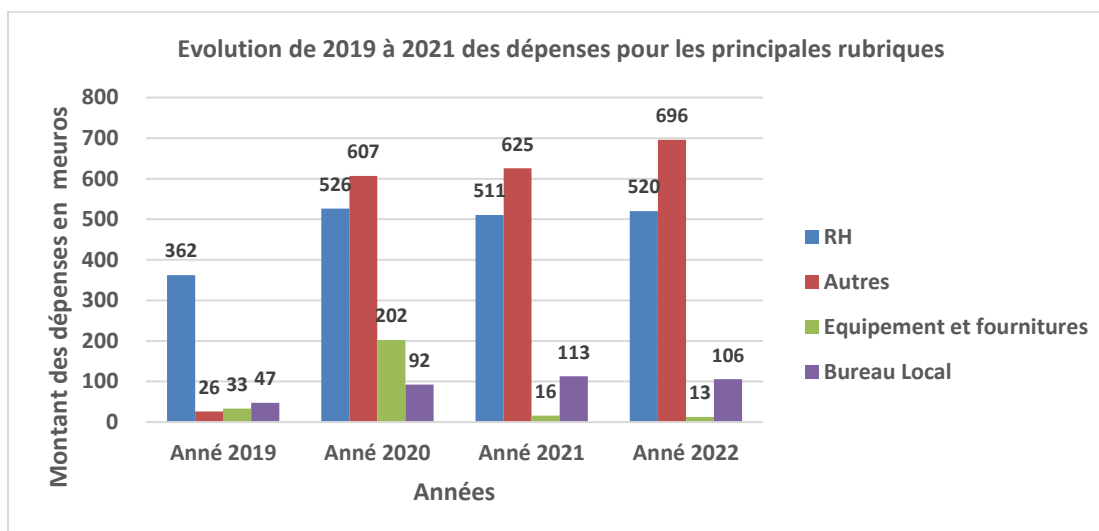
Au cours de l'année 2022 (allant jusqu'en mars 2023) le projet s'est lancé dans la construction de tous les ouvrages hydro-agricoles. Les appels d'offres ont pris beaucoup de temps pour être finalisés, les travaux ont commencé surtout en avril 2022. Le consortium, particulièrement ODRINO en charges des ouvrages hydro-agricoles, a pris un temps énorme pour s'être rodé aux procédures du FED et s'adapter à la situation politique et sécuritaire aussi bien du pays que de la région. Le consortium a pu trouver les moyens pour s'approvisionner en matériaux et équipements dans les conditions de "pays lock", d'insécurité routière et de rareté de carburants.

Le nouveau rôle de supervision de travaux confié à ODRINO dans la construction des ouvrages sur Cabaret n'a pas aidé non plus car ce dernier se retrouve dans la position de supervision des travaux dont il a eu l'habitude et l'expérience de les construire en régie. Cette procédure est de moins en moins recommandée dans le cadre du FED et de plus en plus déconseillée avec ODRINO dont les coûts unitaires pour les ouvrages construits en régie sont le double et le triple des coûts pratiqués par les autres entreprises d'exécution de la région. Parallèlement ODRINO s'enorgueillit d'avoir érigé des ouvrages dont la durabilité dépasse largement celle des ouvrages construits par les autres intervenants de la zone.

Le taux d'exécution des activités varie d'un partenaire à un autre. ODRINO et PROTOS sont à 90% tandis que HEIFER est à 96%. Le binôme PROTOS et ODRINO est passé de 34% en 2021 à 96% en mars 2023. En effet les retards mentionnés dans le rapport de l'évaluation à mi-parcours ont été rattrapés durant les 9 derniers mois. Les deux partenaires ont mis bouchée double pour progresser, sans pouvoir combler les attentes de la DDANO, avec la pompe d'Altida, la construction de la prise de Lacoma (Fonds du Riz) pour irrigation par épandage de crue. Il est regrettable que les travaux sur le drain de Poste Métier et ceux portant sur la protection et la valorisation des lacs collinaires n'ont pas connu d'avancées remarquables au cours des 12 derniers mois.

En analysant les coûts moyens pour le volet élevage, (391 euros en moyenne par paquet), ils ne sont pas élevés. Le budget initial a permis d'ailleurs de faire l'acquisition des caprins prévus. Le reliquat de la première phase a été réinvesti pour compléter la liste des bénéficiaires de la première phase et améliorer le niveau de satisfaction des premiers éleveurs touchés par le projet. En ce qui a trait au taux de réussite des caprins distribués, l'avis des bénéficiaires et des partenaires sur le terrain semble être partagé. Les données collectées sur le terrain par l'équipe d'évaluation laissent ressortir que le taux de réussite est faible. Toutefois avec un coût moyen par paquet plus élevé qui inclurait un abri de meilleure qualité et des fourrages plus diversifiés, on aurait pu améliorer l'efficience de ce volet car il y aurait sûrement un plus faible taux de mortalité et les dépenses consenties pourraient réellement favoriser une augmentation de revenus de plus de 20% telle que prévue initialement.

Graph 3 : Évolution de 2019 à 2021 des dépenses pour les principales rubriques



Source GIRESECALM

Les coûts unitaires utilisés ne sont pas trop différents de ceux pratiqués par les autres opérateurs de la zone. Il en est de même des résultats car d'autres opérateurs évoluant dans la zone racontent avoir connu des taux de mortalité de caprins aussi élevés. HEIFER et les autres opérateurs pourraient avoir un taux d'efficacité plus élevé en améliorant la qualité de l'appui fourni aux bénéficiaires. Cette amélioration pourrait inclure le renforcement de l'association agriculture-élevage, un appui en intrants/produits vétérinaires, en suivi sanitaire et en clôture des parcs fourragers. Elle devrait aussi remettre en question le principe qui a prévalu dans le choix des bénéficiaires disant que ceux qui ont reçu des caprins ne devraient pas recevoir d'appui en amélioration culturale. Car ce principe va à l'encontre de la question d'équilibre agriculture-élevage qui a fait le bonheur de l'agriculture familiale et qui a contribué à construire surtout sa capacité à résister aux moments difficiles et intempéries auxquels les agriculteurs de la zone sont constamment confrontés.

6.4. Efficacité

Il est encore trop tôt pour parler d'efficacité du projet. Les effets du projet sont attendus sur le moyen terme et on n'en est pas encore là. D'autant que malgré la durée nominale écoulée depuis le démarrage du projet, des éléments de contexte défavorables ont rogné sur le temps d'exécution. Les épisodes de « peyi lòk », la pandémie de COVID -19, la crise interminable des produits pétroliers sont, entre autres, des facteurs qui ont sérieusement handicapé le développement des activités du projet et repoussé d'autant la manifestation de ses premiers effets.

Par ailleurs des facteurs naturels et internes ont aussi pesé sur certaines activités, sur les résultats attendus, et conséquemment sur la progression vers les effets. Il est en effet à noter que toutes les opérations sensibles à la météo ont été affectées d'une façon ou d'une autre, même et

surtout en périmètres irrigués. La sécheresse qui a traversé la zone du projet au cours des dernières années a durement frappé la valorisation des semences et des intrants agricoles jusqu'à la repousse des plantes fourragères données aux bénéficiaires en accompagnement du cheptel caprin. Sur le plan de la protection sociale, l'augmentation du nombre de bénéficiaires a obligé à réduire le nombre d'allocations, et à les espacer dans le temps, affectant le niveau de couverture assuré et les résultats en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire.

Il est permis néanmoins de relever certaines tendances dans la poursuite des effets qui permettent une appréciation globale de l'efficacité du projet.

1. En matière de gouvernance, l'observatoire de la SAN et la collecte des données agro-climatiques ont permis de collecter des informations pour la publication de bulletins sur une base régulière. Diffusés et valorisés à bon escient, ces bulletins constitueront une base incontournable de sensibilisation, d'anticipation des crises alimentaires et de prises de décisions stratégiques. La concertation communale et intercommunale sur la SAN mérite d'être encore renforcée pour devenir un mécanisme automatique et autonome apte à conférer aux acteurs locaux la maîtrise de la SAN dans leurs territoires respectifs. Il en est de même pour les ateliers stratégiques et les tables de concertation dont le renforcement doit être encore poursuivi avant de les voir produire leur plein effet dans la gouvernance locale et départementale de la SAN.
2. Pour ce qui a trait aux aménagement de bassins-versants et de gestion des ressources en eau, il est intéressant de noter la qualité des travaux réalisés, qui permet déjà d'anticiper une réduction des risques d'érosion et de perte de fertilité ainsi qu'une plus grande infiltration des eaux de pluie pour recharger les nappes et renforcer le potentiel hydrique des systèmes d'irrigation. Cet effet devra cependant être apprécié sur la durée. D'un autre côté, le plus grand rôle attribué aux femmes dans les pépinières et la production de plantules peut être vu comme un signal dans le sens d'un renforcement de leur présence dans la préservation et la reconstitution du couvert arboricole dans l'aire du projet.
3. En matière de production agricole et d'élevage, on ne peut retenir à date que l'effet de l'itinéraire technique proposée pour la production de bananes (densité de plantation) qui s'est traduite par de meilleures récoltes. Les autres actions en matière de production agricole, comme les cultures maraichères, n'ont pas encore été concluantes. C'est le cas aussi, malheureusement, pour les distributions de caprins dont les résultats restent encore très limités, avec les maladies et le taux élevé de mortalité qui a frappé les animaux distribués et affecté le potentiel de revenus attendus par les bénéficiaires.
4. Pour la protection sociale, on peut noter avec satisfaction l'effet d'entraînement des Tipa Tipa qui, de l'avis de tous les acteurs, constituent un levier important apporté par le projet. Il s'agit déjà d'un effet majeur avec le grand intérêt pour l'épargne et le financement des AGR qui vont durablement mettre les ménages sur la voie d'une moins grande vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il faudra néanmoins renforcer cet élan en fédérant progressivement les Tipa Tipa pour les transformer en un vrai mécanisme durable de collecte de l'épargne et de financement local d'activités économiques de la population. Il en est de même pour les AGR qui a un effet direct sur les revenus des ménages bénéficiaires, même si le

niveau encore faible des subventions ne permet pas une taille d'activités capables de répondre aux besoins des ménages.

Ce ne sont là que quelques effets répertoriés au moment de l'évaluation. L'application des dispositions envisagées dans la stratégie de sortie a permis de consolider ces effets et d'en produire d'autres avec notamment la valorisation des lacs et des aménagements hydro-agricoles et le renforcement des différents comités locaux, dont les comités de gestion et les comités des bassins-versants.

6.5. Intégration de genre

Le projet a été conçu avec un ensemble d'éléments permettant l'intégration de genre dans la mise en œuvre des activités, même si ces éléments n'étaient pas nombreux et systématiques:

1. Un avantage recherché pour les bénéficiaires est le renforcement du pouvoir de décision des femmes et des jeunes dans le développement local.
2. Au démarrage du projet, il était prévu de réaliser un diagnostic en vue de fournir des informations sur la situation « genre » dans la zone d'exécution. Un cadre a été recruté pour le suivi des recommandations de ce diagnostic
3. Dans la méthodologie générale du projet, il est stipulé que :
 - L'équité de genre, jeunes et inclusion sociale sera prônée; le projet touchera les relations homme-femme ;
 - Les femmes seront soutenues par leur intégration dans les périmètres irrigués et par leur implication plus active dans toutes les structures de décision.
 - L'action soutiendra l'amélioration des moyens d'existence des femmes cheffes de ménages et autres (notamment en production et en commercialisation), avec l'intégration des jeunes dans les actions et la prise en compte des personnes à mobilité réduite.
 - L'appui à la transformation mobilise surtout les femmes et renforce leurs équipements, leurs capacités organisationnelles et de gestion et la qualité de leurs produits.
 - Dans la protection sociale, le projet tiendra compte de la protection des femmes enceintes et allaitantes dans les activités de soutien et dans les AGR.

Durant la mise en œuvre du projet, des efforts (aussi limités qu'ils soient) ont été déployés pour :

- intégrer quelques femmes dans le nombre de bénéficiaires touchés dans certaines activités traditionnellement réservées aux hommes, sans fixer de quota ;
- former les groupes de pépiniéristes avec 80% de femmes ;
- intégrer des femmes dans les comités de gestion (au moins 2 femmes dans chacun des comités) ;
- réaliser le diagnostic de la situation de genre et l'inclusion dans les travaux sur les bassins-versants (*ce diagnostic est réalisé très en retard / août 2021*)
- proposer quelques recommandations issues du diagnostic et élaboration d'un Plan de formation (mais, malheureusement ce plan de formation n'est pas assez cadré avec les actions du projet et avec les besoins de l'équipe à renforcer pour arriver à intégrer les mesures dans leurs champs d'activités)

Pour avoir plus d'impacts sur les relations homme/femme, il aurait été mieux d'aborder l'intégration de genre ainsi:

- Commencer par réaliser un diagnostic de genre général dans les zones d'intervention afin de faire ressortir les inégalités et les préjugés pouvant affecter les actions du projet et limitant l'intégration des bénéficiaires (hommes, femmes).
- Réaliser dans les 6 premiers du projet, le diagnostic de la situation de genre spécifique dans le cadre du projet en diagnostiquant comment se posent les relations de genre dans les secteurs d'activités du projet et en mettant en exergue les mesures d'intégration de genre prévues dans les documents du projet.
- Sur la base des données et des recommandations du diagnostic de genre, se mettre d'accord entre les partenaires du Consortium sur une approche de genre réaliste à adopter pour le projet.
- Concevoir un Plan de formation pour le staff et les membres des comités de gestion des activités clés et réaliser ce plan avec l'appui de personnes-ressources adéquates.
- S'accorder sur un ensemble de mesures d'équité de genre à intégrer dans la mise en œuvre des activités et définir des stratégies pour les mettre en œuvre.
- Dégager des ressources humaines et budgétaires proportionnelles qui seront allouées pour la mise en œuvre de ces mesures d'équité.
- Prévoir des mesures de pérennisation des acquis des actions pour les femmes

6.6. Participation des bénéficiaires

Le projet a utilisé quelques mécanismes pour consulter et assurer la participation des bénéficiaires: les sessions de Recherche-Action, des réunions ponctuelles avec les structures communautaires, la participation du Comité de BV de Moustiques dans certaines réunions de planification. Ces mécanismes ne sont pas systématiques et se révèlent donc insuffisants afin d'avoir les opinions et capter les insatisfactions des bénéficiaires sur les activités clé.

6.7. Durabilité

Le projet a certainement des résultats positifs dont certains sont porteurs de durabilité. Les résultats visibles des effets des travaux d'aménagement des terres et de correction de ravines constituent une motivation des communautés, tout comme les initiatives d'aménagement autour des lacs. La mise en valeur de ces espaces aménagés et protégés doit cependant se réaliser afin que les comités puissent toujours mobiliser la population sous forme de coumbite dans l'entretien des ouvrages.

La présence des Comités de BV est un élément-clé de pérennité décelé des interventions. Ces comités ont paru déjà très actifs. Mais, comment faire en sorte que ces comités restent fonctionnels et actifs ? Il faudrait donc bien définir les fonctions et les responsabilités de ces comités afin d'éviter qu'ils rentrent en compétition avec les autres comités de gestion des activités sous-jacentes. Le support de la DDANO et des BACs est crucial dans ce processus d'autonomisation.

Le partenariat avec les BACs, particulièrement celui de Jean-Rabel qui est plus actif, est un support important pour la pérennité de certaines actions. L'appui moral et réel apporté par les BACs aux structures locales (comités de BV, comités de gestion des lacs, ...) reste un levier à encourager.

Comme on a souligné plus haut, l'avenir de l'élevage de caprins dans la zone du projet est lié à la possibilité de développer la production et la conservation de fourrages pour répondre aux longues périodes de sécheresse qui deviennent récurrentes et d'assurer des soins vétérinaires aux animaux. La mise en place de la pharmacie vétérinaire centrale à Port de Paix avec l'appui des GSB des communes aurait été un levier important pour assurer la disponibilité de stocks de médicaments durant toute l'année pour les agents vétérinaires.

Pour les questions de protection sociale, le dispositif de graduation adapté aux opportunités locales des personnes extrêmement vulnérables aurait été un point de succès visé par le projet. Cette action n'a pas malheureusement eu lieu. Cependant, l'émergence des « Tipa Tipa » qui mobilisent une bonne partie des bénéficiaires est un tremplin non-négligeable et un processus communautaire bien ancré dans les zones pour mobiliser l'épargne locale et assurer une circulation de cash dans les communautés. Il restera à les placer sur la voie d'une vraie accumulation en les aidant à se transformer en mécanismes financiers viables et durables pour les populations.

La contribution du projet à collecter des données agro-écologiques fiables au service des autorités locales et des opérateurs agricoles est assez significative lorsqu'on sait que, depuis la fin des années 1990, le Ministère de l'agriculture a du mal à faire fonctionner les installations hydro-météorologiques au point de ne plus en disposer. Mais, il reste une inquiétude : c'est de décider à qui transférer la gestion des stations, au ministère de l'Agriculture ou au ministère de l'Environnement. Il est toujours possible que le MDE ou le MARNDR arrive à établir des protocoles d'accord avec des institutions locales (tel que ODRINO par exemple) pour la protection des stations et la collecte/transfert des données.

6.8. Leçons apprises

Un certain nombre des leçons peuvent être retenues à l'analyse des opérations réalisées et des résultats produits par le projet GIRESECALM.

1. La connaissance du milieu par les opérateurs est importante, mais restera toujours limitée et insuffisante pour conduire des actions dans un domaine d'aussi grande complexité comme la SAN. Lors de la mise en œuvre du projet, il faut toujours consulter en permanence des leaders des groupes de bénéficiaires pour avoir leur avis sur les stratégies spécifiques de réalisation des activités et les choix et l'origine des intrants (matériels végétaux et animaux).
2. L'effort d'identifier, dans l'exercice de l'arbre à problèmes, la rareté de l'eau comme l'une des causes principales de la non-disponibilité alimentaire dans la zone d'intervention est une approche payante. Cela permet d'avoir un fil conducteur pour réfléchir sur l'ensemble des activités à mettre en œuvre dans le cadre du projet par tous les partenaires.
3. La production des plantules par des groupes de femmes et de jeunes montre qu'il y a toujours une stratégie pour permettre aux fournisseurs locaux de participer aux appels d'offres prévus dans le projet. Il suffit de chercher les voies et les astuces conformes aux procédures générales des bailleurs.

4. L'idée de réfléchir sur la stratégie de sortie à 6 mois de la fin du projet a été un excellent choix. Elle a donné l'opportunité d'identifier à temps les acquis potentiels du projet, les acteurs-clé à responsabiliser et les stratégies de consolider les acquis. Il aurait été certes plus profitable de lancer cet exercice plu tôt, un an par exemple avant la fin du projet. Ceci aurait laissé une année entière pour travailler à terminer les travaux manquants et à consolider les acquis. Malgré cela, la stratégie de sortie a permis de corriger des erreurs de stratégie et de terminer certaines activités importantes.
5. L'engouement suscité par les « Tipa Tipa », et leur implication immédiate dans le financement des initiatives d'auto-renforcement des ménages vulnérables montrent bien qu'il y a des pistes locales pour une amélioration des conditions socio-économiques des familles. Il s'agit d'un mouvement à accompagner et à renforcer aux plans organisationnel et financier tout en développant des stratégies non pénalisantes pour la mobilisation de l'épargne locale.

7.0. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Cette évaluation finale a couvert toute la durée du projet GIRESECALM, incluant la mise en application de la stratégie de sortie élaborée six mois avant sa fin. Globalement, le projet a démontré un contenu et une organisation tout à fait cohérents avec son objectif de travailler à la lutte contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à travers une approche de gestion intégrée des ressources en eau. Dans ce territoire aux conditions climatiques variées, mais particulièrement difficiles et précaires, la maîtrise intégrée de l'eau était en effet un impératif. Pour y travailler valablement, le consortium a rassemblé, sous le leadership de Join For Water/PROTOS, des opérateurs expérimentés dans leurs domaines respectifs et connaissant bien le milieu. Ce sont là des atouts incontestables pour la réalisation du projet.

Malgré un contexte défavorable, il faut reconnaître que le projet a conduit un nombre appréciable d'activités dans des domaines variés couvrant la gouvernance et au moins deux (2) des trois (3) axes du lot 2 du PMSAN. La plupart des activités réalisées ont été pertinentes par rapport aux contraintes du milieu (aménagement bassins-versants, gestion intégrée de ressources en eau), au contexte général du pays marqué l'insécurité généralisée (gouvernance de la SAN), et à la grande vulnérabilité des populations (appui à la production agricole et protection sociale. Cependant, on peut relever globalement un certain déficit dans les stratégies de livraison (accompagnement de la valorisation des lacs, choix d'intervention hydro-agricoles, choix des bénéficiaires, types de semences, origine du cheptel, liens entre les bénéficiaires ou les actions des différents volets du projet, coordination et synergie entre les opérateurs du consortium.

Des améliorations importantes ont été réalisées sur la fin du projet (consolidation au niveau de la gouvernance, finition des infrastructures hydro-agricoles, de la disponibilité des intrants agricoles et des produits vétérinaires, des équipements de transformation et de l'accompagnement des structures locales de gestion). Toutes ces améliorations proposées dans la stratégie de sortie ont permis au consortium de se rapprocher encore plus des résultats attendus du projet sur le volet aménagement de bassins-versants et appui à la production agricole.

Le volet protection sociale a aussi gagné en efficacité sur la fin du projet avec la réalisation d'une dernière distribution de produits alimentaires, le financement des AGR et la poursuite de l'accompagnement des Tipa Tipa. Les deux premières activités peuvent encore susciter quelques réserves liées en particulier à leur portée face à la taille des besoins à combler pour les populations. En revanche le mouvement des Tipa Tipa est unanimement reconnu comme une initiative créatrice de changement dans les conditions socio-économiques des ménages. Ce mouvement ne demande qu'à être encadré pour évoluer vers des formes plus porteuses et plus durables.

Au plan de la coordination sectorielle, on doit retenir l'intérêt de travailler à la concertation avec les secteurs les plus concernés par le projet, en particulier avec la DDANO et les BACs. La construction de la sécurité alimentaire et nutritionnelle est un travail de longue haleine, sur le long terme. Elle va reposer principalement sur les structures permanentes de l'État. Il est encourageant de noter, à ce titre, la bonne collaboration qui a existé tout au cours de l'exécution de ce projet entre les membres du Consortium et les structures déconcentrées du MARNDR dans le département.

Les bassins-versants de Moustiques, de Catinette et de Dinise abritent des populations parmi les plus vulnérables du département et du pays. Ils présentent en même temps, avec leurs différents terroirs de plaine irriguées, de montagnes semi-humides et de zones de plateaux secs favorables à l'élevage, un bon potentiel pour la construction durable d'une sécurité alimentaire et nutritionnelle, moyennant un support externe bien réfléchi. Les actions du Projet GIRESECALM représentent déjà une contribution importante à cette construction. Mais elles sont encore insuffisantes. Il y a encore de la place pour un support plus soutenu à la production agricole, axé sur une augmentation de la résilience face aux changements climatiques. Il y a également des attentes pour un renforcement des structures d'épargne et de crédit qui nécessitent encore de l'accompagnement pour augmenter leur capacité financière pour mieux appuyer les activités économiques de leurs membres.

Les structures déconcentrées du MARNDR et du MAST ont donc un rôle crucial à jouer dans cette phase critique de la fin du projet. Leur support aux différents comités et structures de gestion sera essentiel pour permettre le maintien des acquis de ce projet en attendant que des appuis complémentaires ne viennent pour les consolider

ANNEXES

Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation

1. CONTEXTE

Le consortium pour la Gestion Intégrée des Ressources en Eau et la Sécurité alimentaire constitué de Join For Water (ONG lead), Action Contre la Faim, Heifer et ODRINO (ONG locale) a été mis en place dans le cadre du financement du 11^{ième} FED en Haïti.

Sa zone d'intervention est le département du Nord-Ouest où 20 % de la population se trouve en niveau 4 d'insécurité alimentaire chronique. L'accès à l'alimentation y est limité par des moyens d'existence extrêmement faibles et la forte dépendance du marché pour l'alimentation de base provenant pour plus de 72 % d'autres départements. Cette région est en outre classée dans les zones de moyens d'existence HT01 connaît des périodes de sécheresse récurrentes (1 année sur 3). Et, en plus du faible niveau d'alphabétisation et de scolarisation, la dégradation des ressources naturelles, les conditions climatiques extrêmes (pluviométrie moyenne 700 mm/an), l'insuffisance des infrastructures et la faible productivité agricole sur des sols détériorés dans un environnement qui est en voie de désertification, contribuent à l'accroissement du risque d'insécurité alimentaire dans ce département.

Le département du Nord-Ouest est la 2^{ième} région dont la prévalence de l'insécurité alimentaire (57.7%) dépasse de loin la moyenne nationale (45.2%). En particulier, les pratiques de gestion inappropriée des terres et ressources hydriques favorisent l'érosion des sols en amont des bassins versants et des dommages irréparables des infrastructures socioéconomiques situées en aval en temps pluvieux. Le Nord-Ouest révèle en plus, un déficit de gouvernance et l'absence de politiques multisectorielles bien définies. Au niveau départemental des cadres sectoriels de concertation existent, mais l'implication des autorités locales et des associations de producteurs est faible. Il n'existe pas une dynamique locale/communale de gouvernance et de partage d'informations autour de la SAN qui alimente le niveau départemental, voire national.

Ainsi, pour réduire la proportion de la population qui souffre de la faim et de la malnutrition en Haïti (objectif général) et de développer des services de base à destination des plus vulnérables dans le Nord-Ouest (objectif spécifique), le consortium GIRESECALM vise à améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de 88.688 personnes dans les bassins versants de Catinette, Dinise et Moustiques dans la zone hydrographique Môle St. Nicolas/Moustiques.

Pour y arriver, la stratégie globale était de :

1. Augmenter et diversifier la production agricole pour améliorer la nutrition ;
2. Soutenir les ménages vulnérables ;
3. Insérer ces actions dans un cadre de renforcement de la gouvernance et d'apprentissage collectif.

L'objectif général était de : contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans trois bassins versants de la zone hydrographique Môle St. Nicolas - Moustiques

L'objectif spécifique était de : Diminuer la vulnérabilité dans les bassins versants ciblés par le renforcement des filières agricoles et d'élevage, alimentant un dispositif de protection sociale dans une approche GIRE et par une meilleure gouvernance

2. JUSTIFICATION

Durant, 40 mois de mise en œuvre du projet, des progrès notables ont été enregistrés en matière de réhabilitation d'infrastructures, de protection sociale et de renforcement de la production agricole. Mais, malgré ces résultats, la mise en œuvre du projet a été fortement entravée par la situation socio-politique du pays. Cela a retardé la mise en œuvre des activités, poussant les gestionnaires du consortium à trouver des moyens de s'adapter en particulier pour les travaux de construction suite aux variations importantes des prix des matériaux. Cet état de fait a fortement affecté l'obtention des résultats tant en quantité qu'en qualité.

Au regard de ce qui précède et étant donné la fin du projet, une évaluation s'avère nécessaire en vue d'examiner les progrès réalisés. De même, elle permettra de voir dans quelle mesure l'appui apporté dans ce domaine a atteint ou non ses objectifs et dans quelle mesure il reste pertinent de mobiliser des ressources nécessaires à la mise en œuvre d'une éventuelle seconde phase.

En plus, puisque l'évaluation sera réalisée 6 mois avant la fin du programme, une feuille de route pouvant orienter les gestionnaires du consortium dans sa stratégie de sortie s'avère également capitale pour asseoir les acquis du projet et assurer la durabilité des actions.

3. PORTEE DU TRAVAIL ET OBJECTIFS

Cette évaluation finale prendra en compte toutes les actions programmées dans le document de projet. Elle vise à évaluer les progrès accomplis vers la réalisation des résultats escomptés du projet. Elle permettra aussi de fournir les éléments nécessaires pour montrer la contribution du projet dans la consolidation de la sécurité alimentaire et la cohésion sociale d'une part, et d'autre part, de formuler des recommandations stratégiques et pratiques issues des leçons apprises utiles à partager avec toutes les parties prenantes incluant les bailleurs et les bénéficiaires cibles en vue de définir des interventions nécessaires comme stratégie de sortie et/ou programmation d'une éventuelle 2^{ème} phase du programme.

De façon spécifique, il s'agira de :

- Montrer dans quelle mesure la formulation du projet ainsi que l'approche utilisée sont pertinentes pour la satisfaction des besoins identifiés ;
- Examiner les progrès atteints dans la réalisation des produits escomptés en faisant ressortir les forces et les faiblesses ;
- Analyser les facteurs qui ont affecté de façon positive ou négative l'atteinte des résultats ;
- Apprécier la durabilité des résultats escomptés (renforcement institutionnel et technique, prise en charge des coûts récurrents, appropriation du changement par les bénéficiaires, etc.
- Apprécier la stratégie de partenariat pour réaliser les résultats ainsi que les dispositions prises pour rendre compte ;
- Mettre en exergue l'apport du projet dans la réalisation des missions et stratégies des différentes ONG constituant le consortium ainsi que des directions départementales appuyées dans le cadre du consortium ;

- Analyser la pertinence des indicateurs de suivi-évaluation et leur adaptation à la mesure des produits.
- Examiner la contribution du projet dans la promotion de l'équité et de l'égalité de genre ;
- Faire ressortir les leçons apprises de la mise en œuvre du projet et proposer des recommandations pour la stratégie de sortie ;
- Proposer des pistes en appui au consortium dans l'identification de nouvelles opportunités de programmation.
- Proposer des actions à mener après le projet pour garantir la pérennité des acquis.

4. METHODOLOGIE

L'évaluation sera conduite par un consultant/bureau d'étude national et doit recourir à toute la panoplie d'outils disponibles pour collecter et analyser les informations pertinentes pour l'étude.

En particulier, il utilisera les méthodes de collecte de données suivantes :

- **La revue documentaire** : les documents clés relatifs au projet seront examinés. Il s'agit : i) du document projet, les comptes rendus des réunions, le cadre de suivi et évaluation, les différents plans de travail, des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l'état d'avancement des activités ; ii) des documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de suivi, les rapports de mission, rapports de consultants, les rapports d'études réalisées, les présentations, les rapports de formation, etc.
- **Interviews des informateurs clés** : l'évaluation devrait inclure des interviews avec les principales parties prenantes du projet : JFW, ACF, Heifer, Odrino, DDANO, BACs, MAST, AIRM, les comités de bassins, les populations cibles, bureaux d'études recrutés, etc.
- **Consultations des parties prenantes** : Consultations avec les groupes de parties prenantes, à savoir les Organisations Communautaires de Base (Comités de bassin versant, Associations d'irrigants), les bénéficiaires et les partenaires au développement, etc.

Les évaluateurs peuvent utiliser une combinaison de méthode qualitative et quantitative pour l'analyse des données. Toutefois, l'évaluation est attendue d'estimer la contribution du projet sur le changement des conditions de vie des populations ciblées. Il convient de noter qu'une méthodologie plus détaillée, un plan de travail ainsi que la matrice d'évaluation seront présentés par l'équipe d'évaluation.

5. PRODUITS ATTENDUS

Les principaux produits de cette évaluation sont les suivants :

- **Rapport initial** : Les consultants devront produire un document. Ce document devra présenter la compréhension du mandat, la méthodologie à suivre, la répartition des tâches entre les

membres de l'équipe et chronogramme de l'intervention. Il sera examiné par les 4 ONG du consortium en vue de donner des orientations pour la mise en œuvre de l'évaluation.

- **Rapport des résultats préliminaires et la présentation de la feuille de route pour la stratégie de sortie** : une présentation des résultats aux principales parties prenantes oralement et écrit sera faite. L'objectif de cette section est de fournir une opportunité pour la validation initiale des constatations des évaluateurs.
- **Projet de rapport d'évaluation** : 10 jours après la présentation des résultats préliminaires, l'équipe d'évaluation soumettra un draft du rapport d'évaluation à JFW. Ce rapport sera partagé aux différentes parties prenantes du projet.
- **Rapport final d'évaluation** : l'équipe de consultants finalisera le rapport incluant un résumé en français et en créole ainsi que tous les documents annexés en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par JFW et les partenaires du projet.

6. COMPETENCES REQUISES

De façon spécifique, le consultant ou l'équipe d'évaluation aura les compétences suivantes :

Qualification académique :

- Master ou BAC+5 (Ingénieur agronome, Ingénieur civile, socio-économie, Ingénierie de formation, Management des microentreprises et Microfinance, Planification économique et gestion d'organisation, ou disciplines assimilées)

Expériences :

- Plus de 07 ans d'expérience professionnelle avec au moins 5 ans d'expérience dans le domaine de la gestion et de la conduite des évaluations de projets dans des secteurs similaires à ceux de la GIRESECALM.
- Expérience dans l'utilisation de méthodologie de l'évaluation des projets de l'union Européenne.
- Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données relatives à la pauvreté et autres domaines.
- Bonnes connaissances de l'approche GIRE.
- Excellente capacité de communication orale et écrite en français. La connaissance du créole est indispensable.
- Excellent leadership et compétences managériales.
- Une expérience avec les programmes du FED et une bonne connaissance du mandat de l'UE en Haïti serait un atout.

Compétences techniques :

- Démontre une connaissance technique avérée pour assumer les responsabilités et exigences du poste.

- Connaissance des principes de gestion axée sur les résultats et du ROM ou MENOR de la DUE.
- Capable d'analyser et collecter les données quantitatives et qualitatives.
- Capacités avérées en techniques d'évaluation rapide.
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.

Compétences fonctionnelles :

- Ouvert aux changements et capable de recevoir/intégrer les feedbacks.
- Bonnes capacités de travail en équipe.
- Être autonome.
- Sens relationnel aiguisé.
- Démontrer une intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques classiques.
- Capacité à rédiger des rapports en français.
- Démontrer une grande sensibilité et faculté d'adaptation à la culture, au genre, à la religion, à la race, à la nationalité et l'âge.

7. Période d'intervention

La consultance sera effectuée en 35 jours ouvrables et se clôturer au plus tard le 31 juillet 2022 tel que présenté dans le tableau plus bas.

Activité	Nbre de jours	Date	Modalité de paiement
Réunion d'information avec le consortium	1	1 ^{er} juin 2022	30 % (Après la présentation du rapport initial)
Partage de la documentation pertinente avec l'équipe d'évaluation ou le consultant			
Examen documentaire, conception de l'évaluation, méthodologie et plan de travail mis à jour, y compris la liste des parties prenantes à interroger	7		
Soumission du rapport initial (15 pages maximum)		8 juin 2022	
Commentaires et approbation du rapport initial		10 juin 2022	
Consultations et visites sur le terrain, entretiens approfondis et groupes de discussion	10	13 au 30 juin 2022	30 % (Après la soumission du projet de rapport d'évaluation)
Compte rendu avec le projet et les principales parties prenantes	1	30 juin 2022	
Préparation du projet de rapport d'évaluation, résumé analytique	7		
Soumission du projet de rapport d'évaluation		18 juillet	
Atelier de restitution des résultats de l'évaluation	1	20 juillet	40 % (Après la soumission du rapport final d'évaluation)
Commentaires consolidés du projet et des parties prenantes sur le projet de rapport			
Compte rendu avec le consortium	1		
Finalisation du rapport d'évaluation intégrant les ajouts et commentaires du consortium	7		
Soumission du rapport final d'évaluation à JFW		31 juillet	

8. Modalité de paiement

Le montant total de la consultance dépendra de la proposition la mieux disante suivant le ratio méthodologie/contenu-prix.

Ce montant sera versé en 3 tranches :

- 30% après la présentation du rapport initial
- 30% (Après la soumission du projet de rapport d'évaluation)
- 40% (Après la soumission du rapport final d'évaluation)

Une pénalité sera appliquée par jour de retard non justifié en cas de dépassement de la date limite du 31 Juillet.

Annexe 2 : Méthodologie détaillée

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

L'approche méthodologique qui va guider PROGEST dans cette évaluation se base sur des principes de base et fait appel à un référentiel technique déployé selon une séquence méthodologique bien définie.

a. Les Principes de base qui vont guider la démarche

a) *Valorisation des connaissances accumulées par les acteurs et les actrices*

Il existe une importante accumulation de connaissances et d'informations sur la réalité des risques de catastrophes et de pratiques sur les stratégies de résilience communautaire adaptées au contexte. Ces connaissances empiriques acquises des acteurs intervenant dans l'exécution du projet vont nous orienter dans l'analyse des interventions et des réalisations du projet.

b) *Promotion de la participation active des acteurs, en particulier des femmes*

L'efficacité de la démarche d'évaluation et la fiabilité des informations collectées dépendront de la qualité de la mobilisation des acteurs et des institutions impliquées. Le processus participatif se base sur la logique d'une forte implication des différents acteurs, tant dans la réalisation des bilans d'exécution que dans les recommandations qui seront formulées. PROGEST mettra une emphase particulière sur la participation des femmes dans la réflexion de façon à ce qu'elles jouent un rôle plus actif dans la construction de la compréhension des enjeux et des résultats du projet, selon une perspective d'équité.

c) *Confrontation d'idées et recherche de consensus entre les acteurs*

Le troisième principe qui va guider la démarche est la confrontation des idées entre les acteurs dans toutes les étapes et dans toute la dynamique l'évaluation. Selon le cas, des espaces d'échange et de concertation seront organisés au début (rencontres de démarrage) ou à la fin de l'évaluation (restitution), avec les opérateurs et des acteurs-clés, pour la validation des différents renseignements obtenus et une meilleure appréciation des impacts. La durabilité de l'exercice se base sur le principe que le commanditaire, les partenaires et les communautés participent activement et que les recommandations soient le fruit de réflexions produites et appropriées par toutes les parties prenantes.

d) *Respect des principes et valeurs ET des politiques et référentiels des partenaires du Consortium*

PROGEST prendra connaissance des politiques et des référentiels en vigueur pour les membres du consortium, de manière à les avoir comme références dans le processus évaluatif. PROGEST s'assurera du respect de ces principes non seulement durant les missions de terrain, mais aussi dans l'analyse des données.

b. Le référentiel technique

Pour mener à bien l'évaluation, PROGEST élaborera une matrice d'évaluation basée les critères de l'OCDE, à savoir : *la pertinence, la cohérence (interne et externe), l'efficacité, l'efficience et la durabilité des actions réalisées*. PROGEST présentera (lors du rapport initial) dans la matrice les questions évaluatives qui seront validées par le client et ajustées au besoin à la phase de démarrage. Le cadrage du mandat et la revue documentaire fourniront les éléments pour formuler les questions évaluatives.

La matrice prendra cette forme suivante.

c. Le protocole d'évaluation

Le protocole de l'évaluation suivra la séquence en 4 phases qui sont respectivement i) la phase préparatoire de l'évaluation, ii) la phase de terrain et d'enquêtes proprement dites, iii) et la phase de traitement et d'analyse des données iv) la phase de rédaction et de soumission de rapport.

Phase préparatoire

Au cours de cette phase qui s'étalera sur une période de 3 semaines, plusieurs objectifs seront poursuivis : le cadrage de l'étude avec le commanditaire, la révision documentaire et l'élaboration des outils de collecte des données.

Cadrage de l'Évaluation

Le cadrage sera la première étape dans la réalisation de l'évaluation. Une première rencontre d'information sera tenue à cet effet avec le commanditaire. Au cours de cette rencontre, seront validées la démarche d'ensemble et la méthodologie prévue. Par la même occasion sera établie la liste de la documentation disponible et la liste des interlocuteurs à rencontrer au cours du processus d'évaluation. PROGEST en profitera pour exposer les supports qui seront attendus du commanditaire sur le terrain pour le bon déroulement des opérations de collecte des données.

Collecte et révision de la documentation

PROGEST recueillera du Consortium toute la documentation disponible sur le projet. Cette documentation inclura notamment :

Les présentations faites sur le projet

Les études de base (s'il y a lieu) préalables à la planification du projet et les études diagnostics sur chacun des bassins-versants;

les documents clés relatifs au projet. Il s'agit : i) du document projet, le cadre de suivi et évaluation, les différents plans de travail, les comptes rendus des missions de suivi, des rapports périodiques ainsi que les rapports élaborés pour documenter l'état d'avancement des activités ;

des documents de travail ou autres documents produits au cours de la mise en œuvre tels que les rapports de coordination entre les membres du Consortium, les rapports de mission des autres parties prenantes, les rapports de consultants et d'études réalisées, les rapports de formation, etc.

Les cartes administratives et topographiques sur les zones couvertes par le projet.

Les rapports d'autres Opérateurs de la région.

Toute documentation sera analysée pour augmenter notre compréhension du projet et mieux orienter les contenus des guides qui seront élaborés pour la collecte des données sur le terrain.

Élaboration des outils de collecte de données

Différents outils seront conçus pour la collecte de données, notamment des guides d'observation sur les infrastructures, des guides d'entretien pour chaque type d'interlocuteurs, et des canevas de discussion pour les rencontres groupées avec les différents types de bénéficiaires.

Critères d'évaluation	Questions évaluatives	Référence et Sources
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats prévus ont été atteints ? • Dans quelle mesure les résultats obtenus ont contribué à atteindre l'objectif du projet ? • Quels sont les principaux facteurs qui ont déterminé l'obtention ou non des résultats attendus? • Quels ont été les principaux facteurs de blocage ou contraintes ? • Les conditions nécessaires pour une appropriation satisfaisante des connaissances et des pratiques, notamment au niveau communautaire ont-elles été mises en place ? • Dans quelle mesure les actions du projet ont-ils contribué à la résilience communautaire des bénéficiaires ? • Dans quelle mesure le projet s'est-il appuyé sur des procédures adaptées pour le renforcement des capacités des partenaires et le transfert de compétences ? • Dans quelle mesure le Consortium a-t-il réussi à mobiliser les partenaires pour s'investir dans les actions projetées? • Les activités planifiées et réalisées ont-elles été suffisantes (en quantité et en qualité) pour atteindre les résultats qui se focalisent sur l'accompagnement des communautés et les personnes et ménages les plus à risques ou y a-t-il des gaps non couverts? • Les interventions du projet sont-elles suffisamment concentrées et hiérarchisées pour atteindre des résultats désirés? • Le projet a-t-il eu des ressources suffisantes (humaines, financières, logistiques, techniques...) pour atteindre ses objectifs ? 	<p>Rapports divers</p> <p>Rapport financier</p> <p>Outils de suivi et de programmation</p> <p>Enquêtes informateurs-clés</p> <p>Enquêtes acteurs/bénéficiaires</p>
Participation	<ul style="list-style-type: none"> • Le projet a-t-il mis en place des mécanismes d'implication des bénéficiaires (ou leurs représentants/tes) tout au long des étapes du cycle de projet ? • Quel a été le niveau de la participation des femmes dans le processus de mise en œuvre du projet ? • Les mécanismes d'implication des bénéficiaires (ou leurs représentants/tes) étaient-ils suffisants et inclusifs quels que soient le genre, l'âge? 	<p>Mécanismes d'implication et de participation des bénéficiaires mis en place</p>
Pérennité / Viabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les résultats positifs du projet peuvent être durables après que le donateur a mis fin à ses apports de fonds ? • Le projet a-t-il eu d'effets sur le transfert de compétences et responsabilités aux acteurs-clé concernés ? • Les conditions nécessaires pour une appropriation des interventions par les institutions locales et les acteurs-clés sont-elles satisfaites ? • Est-ce que les partenariats existants sont suffisants pour la pérennité des acquis du projet ? 	<p>Rapports divers</p> <p>Enquêtes informateurs-clés</p> <p>Focus-groups avec acteurs/bénéficiaires</p>
Coopération	<ul style="list-style-type: none"> • Est-ce que les partenaires du projet ont-ils été suffisamment et activement impliqués dans les différentes phases du cycle de projet ? • Comment les partenaires ont-ils été associés au processus de décision concernant l'orientation stratégique et la mise en œuvre du projet ? • Les autres acteurs clés des zones d'intervention ont-ils été consultés et/ou informés des interventions ? • Les partenaires ont-ils contribué de manière optimale aux résultats du projet? 	<p>Protocoles signés entre les acteurs</p>
Changement	<ul style="list-style-type: none"> • Quels sont les changements positifs à court, moyen et/ou long terme que le projet a contribué à occasionner dans la vie des populations cibles ? 	<p>Rapport final du projet</p> <p>Focus-groups avec acteurs/bénéficiaires</p>

1.2. Phase de terrain et de collecte des données

La phase de terrain et de collecte des données sera réalisée en 3 étapes : le partage de la démarche avec le personnel de terrain du Consortium, les visites d'information sur les sites d'intervention et la collecte des données proprement dite.

1. Partage de la démarche d'évaluation avec le personnel du consortium

Partage de la démarche d'évaluation avec le personnel du consortium : une rencontre sera réalisée au début de la phase de terrain avec le personnel pertinent du Consortium, pour expliquer la démarche d'ensemble de l'évaluation, exprimer les contributions et participations attendues par PROGEST et obtenir tout avis ou suggestion sur les différents aspects de la collecte des données sur le terrain

2. Visites d'observation des travaux d'infrastructures

Une visite d'observation sera organisée afin de recueillir des informations visuelles sur des travaux d'infrastructures réalisées dans le cadre du projet. Ces visites qui seront conduites avec des cadres du Consortium seront également l'occasion d'apprécier l'envergure des travaux, leur qualité technique et leur impact potentiel sur la préservation des ressources.

3. Collecte des données de terrain

Pour la collecte des données sur le terrain, des entretiens seront réalisés avec chacun-e des intervenants et parties prenantes du projet, certaines fois en groupes, certaines fois de manière individuelle selon le cas. A ce titre, seront rencontrés :

1. les informateurs-clé suivants :
 - a. Les Institutions membres du consortium : JFW, ACF, Heifer, Odrino
 - b. Les structures publiques concernées : DDANO, DD-MAST, BACs;
 - c. Les associations/organisations partenaires : Comités de bassin versant, Associations d'irrigants, organisations communautaires de base, leaders communautaires, bureaux d'études impliqués dans la mise en œuvre du projet.
2. Les bénéficiaires : Selon le cas, des bénéficiaires pourront être rencontrés de manière individuelle. Mais le plus souvent, seront organisés des focus-groups avec les bénéficiaires sur les lieux même des interventions du projet.

1.3. Phase de traitement et analyse des données collectées

L'ensemble des informations provenant de la documentation et des données collectées sur le terrain seront traités et analysées en vue de la production du rapport d'évaluation.

1.4. Phase de rédaction, présentation et soumission du rapport

La production du rapport se fera en trois étapes :

- Un rapport des résultats préliminaires et une proposition de la feuille de route pour la stratégie de sortie préparés environ 10 jours après la fin des travaux de terrain. Ces éléments seront présentés pour validation aux membres du Consortium oralement et dans un rapport écrit.

- Un Projet de rapport d'évaluation sera soumis au commanditaire 10 jours après la présentation des résultats préliminaires. Ce rapport sera partagé aux différentes parties prenantes du projet.
- Le Rapport final d'évaluation sera finalisé par PROGEST en tenant compte des commentaires et suggestions apportés par JFW et les partenaires du projet. Il inclura un résumé en français et en créole ainsi que tous les documents pertinents en annexe.

Annexe 3 : Recommandations spécifiques pour le volet protection sociale

1. Bien réfléchir dans les projets sur le choix difficile entre l'équité et l'efficacité. Notamment sur le financement des AGR, en situation de ressources limitées, on a le choix entre, d'une part, des actions partielles avec de petits montants touchant plus de bénéficiaires de manière superficielle et à effets temporaires et, d'autre part, des actions complètes touchant moins de gens, mais avec des montants plus consistants et théoriquement à effets plus durables. Encore faudra-t-il étudier avec soin chaque type d'activités à cibler pour déterminer les seuils de financement qui, dans les conditions des ménages, permettent de développer des AGR porteuses de viabilité.
2. Développer la graduation avec la formation professionnelle en la couplant avec les AGR, en y incluant des supports sous forme des kits de matériels et d'outils selon les domaines d'activités et des lignes de crédit pour fonds de roulement garanties auprès des Tipa Tipa qui entretemps devraient évoluer vers des formes plus pragmatiques.
3. Nécessité de consolidation des Tipa Tipa avec une poursuite de l'accompagnement au-delà des projets et une évolution du modèle pour favoriser une accumulation pluriannuelle de l'épargne et sa conversion en outil de financement productif au bénéfice des membres. Au besoin, il faudra raisonner des produits financiers plus flexibles et à décaissement plus rapide pour répondre aux besoins ponctuels des membres.
4. Pour les AGR et les Tipa Tipa, tout comme pour les autres domaines d'intervention des projets de sécurité alimentaire, la question du délai de livraison est importante pour le temps d'accompagnement nécessaire avant une prise en charge totale. A cet effet, il est impératif de démarrer plus tôt les actions pour laisser au projet le temps de corriger, rectifier, consolider et renforcer avant leur fin.
5. Enfin, après des années d'intervention dans le Nord-Ouest en matière de protection sociale, il y a besoin d'une connaissance plus approfondie de l'impact économique des subventions accordées (AGR) et des mécanismes financiers proposés (Tipa Tipa) jusqu'à date, pour permettre de mieux formater les actions futures. Une étude socio-économique des bénéficiaires serait de toute utilité. Le MAST et ACF peuvent prendre une telle initiative pour alimenter la nouvelle programmation dans ce domaine de la protection sociale.